JULES MEINVIELLE

CORRESPONDANCE AVEC LE R.P. GARRIGOU-LAGRANGE

À PROPOS DE LAMENNAIS ET MARITAIN

Le présent volume[1] contient cinq lettres du R.P. Garrigou-Lagrange, dans le texte originel français, et quatre lettres et deux articles de M. l'abbé Jules Meinvielle, traduites en français d'après le texte espagnol originel. Nous publions ces lettres pour satisfaire le désir exprimé par le R.P. Garrigou-Lagrange dans sa lettre du 26 décembre 1946, quand il écrit à propos de sa première lettre :

"Cette lettre n'était pas destinée à la publicité et comme les commentaires dont vous l'avez accompagnée accentuaient ce qui distingue ma position de celle de M. Maritain, je vous prie d'insérer la note présente dans votre Revue".

Comme la revue qui devait paraître en avril n'a pas pu se publier encore, et, par conséquent, la lettre du R.P. Garrigou-Lagrange risquerait de tarder à être lue, nous avons cru convenable d'éditer toute cette correspondance en un volume.

LES ÉDITEURS, ÉDITIONS *NUESTRO TIEMPO* BUENOS AYRES

NOTE CONCERNANT LA PRÉSENTE ÉDITION

"…Alors, j'ai compris clairement que la "***nouvelle chrétienté***" qui apparaissait comme "l'œuvre commune", la "communauté fraternelle des croyants et non croyants" dans laquelle "chacun s'engage et doit s'engager tout entier et donner son maximum", n'était "qu'un misérable affluent du **GRAND MOUVEMENT D'APOSTASIE ORGANISÉ DANS TOUS LES PAYS POUR L'ÉTABLISSEMENT D'UNE EGLISE UNIVERSELLE** qui n'aurait ni dogmes ni hiérarchie, ni règle pour l'esprit, ni frein pour les passions ; et qui, sous prétexte de **liberté et de dignité humaine**, ramènerait dans le monde, si elle pouvait triompher, le règne légal de la ruse et de la force, l'oppression des faibles, de ceux qui souffrent et qui travaillent" (p. 5).

"…il n'y a pas d'autre christianisme que le catholicisme. Hors de l'Eglise ils peuvent exister des sectes, dites chrétiennes par de simples raisons historiques, mais il ne peut exister du christianisme" (p. 17).

"…cette cité de Maritain est plus antichrétienne que celle imaginée par Lamennais. Maritain en réclamant une *universelle foi commune*, doit forger **une société de nature anticatholique, c'est à dire, fondée sur une base commune anticatholique, ou en des principes dans lesquels communient les anticatholique**" (p. 47).

"**LE MARITAINISME N'EST PAS UNE OPINION, PLUS OU MOINS ACCEPTABLE ; C'EST UNE ERREUR PLEINEMENT CONDAMNÉE DANS *MIRARI VOS, QUANTA CURA* ET DANS *LA CHARTE DU SILLON*** (p. 55).

L'Eglise ne peut ni se tromper, ni nous tromper. Le Maritanisme, *fausse doctrine, proposant un autre évangile* (p. 53*), un nouveau christianisme* (p. 54), triomphait à Vatican II[2], rendant impossible que ce concile soit catholique. L'Eglise était éclipsée… Mais une éclipse, même totale, a une fin. Et alors…

Suivons l'exemple de l'Abbé Meinvielle qui applique l'enseignement de Notre-Seigneur : *que votre oui soit oui...* Il garda la Foi. En vrai thomiste, le Père Meinvielle, n'hésite pas à écrire : ***Maritain et ses partisans ont falsifié, au nom de saint Thomas, les principes les plus fermes et les plus indiscutables de la philosophie***. Préface de *Critique de la conception de Maritain sur la personne humaine.* Édité en français et disponible à DPF, BP 1, 86 Chiré. Essentiel.

Le R.P. Garrigou-Lagrange aurait dû (avec les évêques), dès 1947, combattre Maritain. Il ne le fit pas. Le dominicain, préférant une confortable réputation, défendait la vérité, mais ne combattait pas l'ennemi. Son comportement est exemplaire. C'est l'éternel conduite des libéraux qui composent avec l'erreur, en n'attaquant pas sa bande[3]. La sanction de Dieu fut terrible : *Il vomit les tièdes*, ils perdirent la Foi, apostasièrent et le R.P. Garrigou mourut en perdant la tête.

LOUIS-HUBERT REMY, 25 AOÛT 2001

PRÉFACE

En novembre 1945 a paru mon livre *De Lamennais à Maritain* dans lequel, à la lumière de la doctrine catholique, on examine les principales thèses sociales-politiques du philosophe chrétien Jacques Maritain.

Nous pourrions résumer ainsi la conclusion de mon étude : que les doctrines exposées par Maritain sous une forme chaque fois plus explicite dans une série de livres qui se succèdent depuis "*Religion et Culture*" (1930) renouvellent les erreurs de Lamennais dans *L'Avenir* et de Marc Sangnier dans *Le Sillon*.

Il est à présumer que je ne me serais pas permis de formuler publiquement une si grave affirmation sans une étude approfondi de l'œuvre de Maritain et sa comparaison avec celle de Lamennais dans *L'Avenir* et de Marc Sangnier dans *Le Sillon*. J'ai dû examiner aussi l'attitude de la Sainte Eglise en face du matérialisme révolutionnaire du monde moderne qui remplit les XVIII, XIX, et XXè siècles et **particulièrement l'attitude de la même Eglise en face des catholiques qui ont cherché la conciliation avec le monde moderne**. La **conclusion** de mon étude, bien que **très grave** était le résultat d'une ferme conviction.

---

[1] Pour la présente édition, nous avons reproduit l'édition originale (en français) dans son mauvais français (traduction littérale mais inélégante). Il nous aurait fallu pouvoir consulter les originaux pour l'améliorer.

[2] Lire en complément le livre de Mgr Lefebvre sur les *Dubia* qui montre que Vatican II imposa les thèses de Maritain, Lamennais, Sangnier. Lire avec attention l'importante Préface. Mgr Lefebvre précise les graves hérésies de Vatican II.

[3] Elle était alors peu nombreuse (p. 54) par rapport aux vrais catholiques, même si elle faisait beaucoup de bruit. Seule la faiblesse des bons… et le manque de Foi…

Rien ne serait plus complètement éloigné de la vérité que de croire que d'autres motifs, moins nobles aient pu exercer la moindre influence sur ma conclusion. Je n'avais aucun motif pour cela. Parce qu'en effet, je puis affirmer que depuis mes années d'étudiant de philosophie au Séminaire, j'ai été lecteur assidu et enthousiaste, non seulement de *"La Philosophie Bergsonnienne*", mais encore de son "*Antimoderne*" et "*Trois Réformateurs*". Et j'ai continué à le lire et à l'étudier, surtout au moment de sa campagne ardente contre le naturalisme politique de "*L'Action Française*".

Je peux avouer même que son livre "*Religion et Culture*", où je trouve maintenant explicites les positions que j'ai dénoncées et combattues si fermement, m'a plu alors beaucoup.

Les livres comme "*Du Régime temporel et de la Liberté*" et "*Humanisme Intégral*" m'ont paru équivoques de sorte que, pour eux, j'ai suspendu mon avis. Quoique j'avais des amis qui exprimèrent leur préoccupation et leur surprise pour ces livres, je peux avouer que je n'ai pas partagé leurs inquiétudes.

Mais je ne peux comprendre le Maritain qui dirigeait les catholiques intellectuelle de Paris et du monde, justement ceux qui ont pris position contre le glorieux mouvement espagnol qui délivra l'Espagne de la barbarie rouge.

"N'est-ce pas évident - comme l'écrivait le 7 septembre 1937 le Cardinal Verdier au Cardinal Gomà y Tomàs - que la lutte titanique qui ensanglante aujourd'hui le sol de la catholique Espagne est véritablement la lutte entre la civilisation chrétienne et la prétendus civilisation de l'athéisme soviétique ?"

Comment, alors, un philosophe catholique de mentalité aussi lucide, pouvait être avec les défenseurs de cet athéisme?

Mais ici se présentait une question : La position adoptée par Maritain dans l'affaire espagnol était-elle une erreur purement pratique, éloignée de ses positions intellectuelles, ou en était-elle dérivée ?

A cette époque je n'ai pas vu clairement ce problème m'inclinant plutôt à le considérer comme une erreur purement pratique. Les événements se succédèrent depuis lors dans le monde, chaque fois plus convulsionné. Le Maritain "politique" ou "politicien" se convertit en "leader" universel des catholiques de gauche, jusqu'à former des groupes sectaires dans presque tous les pays sud-américains. Je connaissais bien le sectarisme du groupe de l'Argentine, et par des références dignes de foi, je savais que les groupes du Chili, du Pérou, de l'Uruguay, du Brésil et de Costa Rica, réunissaient les mêmes caractéristiques. Mis en doute dans les problèmes vitaux du monde, ces groupes devaient s'incliner infailliblement du côté communiste. **Il était visible alors que, dans la lutte entre la civilisation chrétienne et le communisme, Maritain, était, malgré lui, au service de ce dernier.**

Alors je me remis à l'étude de toutes les œuvres de Maritain ; je les ai lues et relues plusieurs fois. Quelques-unes m'ont été de compréhension très difficile ; surtout son "*Humanisme Intégral*". Mais enfin j'ai trouvé la clef de la pensée de Maritain.

J'ai compris en effet, que la "*Nouvelle chrétienté*", qu'il proposait comme mythe d'orientation des idées et activités de ses PRŒCLARI CIVES, "chrétiens et non chrétiens", non seulement n'avait rien à voir avec la séculaire civilisation chrétienne des Documents Pontificaux, mais qu'au contraire elle était **dans le camp opposé**. J'ai compris alors que le mot "chrétien" qui dans le vocabulaire habituel du catholique ne peut signifier que l'acceptation intégrale des dogmes de la Sainte Eglise, quelle que soit sa position en face des problèmes sociaux-politiques, ne s'applique dans le vocabulaire maritainien qu'à celui qui adopte une position déterminée de gauche en face des problèmes sociaux-politiques, quelle que soit sa profession de foi religieuse ou irréligieuse.

Il y a encore plus. J'ai trouvé le texte où explicitement Maritain confesse qu'il y a un "christianisme terrestre, profane, temporel, qui peut prendre des formes hérétiques ou même des formes de révoltes",
le CHRISTIANISME "des rationalistes qui ont proclamé en France les droits de l'homme et du citoyen",
le CHRISTIANISME des "puritains qui ont porté en Amérique le dernier coup à l'esclavage",
le CHRISTIANISME des "communistes athées qui ont aboli en Russie l'absolutisme du profit privé". (*Christianisme et Démocratie*, 43 et 44).

Alors, j'ai compris clairement que la "*nouvelle chrétienté*" qui apparaissait comme "l'œuvre commune", la "communauté fraternelle des croyants et non croyants" dans laquelle "chacun s'engage et doit s'engager tout entier et donner son maximum" (*Humanisme Intégral*, p. 217 et 220), n'était "qu'un misérable affluent du **GRAND MOUVEMENT D'APOSTASIE ORGANISÉ DANS TOUS LES PAYS POUR L'ÉTABLISSEMENT D'UNE EGLISE UNIVERSELLE** qui n'aurait ni dogmes ni hiérarchie, ni règle pour l'esprit, ni frein pour les passions ; et qui, sous prétexte de **liberté et de dignité humaine**, ramènerait dans le monde, si elle pouvait triompher, le règne légal de la ruse et de la force, l'oppression des faibles, de ceux qui souffrent et qui travaillent" (*Lettre de Pie X, condamnation du Sillon*).

Dès ce moment je me suis imposé la tâche de dénoncer "opportune et importune" le grave danger du maritainisme.

Quoiqu'il se soit écoulé un an et demi depuis l'apparition de mon livre, dans lequel je dénonce publiquement les doctrines de Maritain, ni celui-ci, ni ses nombreux et éminents disciples n'ont essayé une **réfutation**.

Seul le R.P. Réginald Garrigou-Lagrange, un des théologiens les plus illustres de la Sainte Eglise, tout en reconnaissant la faiblesse et le péril des positions de Maritain a cru que mon attaque était exagérée. Il me le fit connaître ainsi dans une lettre qu'il eut la bonté de m'envoyer à l'occasion de la réception de mon livre. Je me suis permis alors d'examiner l'opinion du R.P. Garrigou-Lagrange, en deux articles parus dans le *Balcón* dont je lui ai envoyé une copie en français.

Ceci a provoqué un échange de lettres avec cet illustre théologien que je mets maintenant à la disposition des nombreux lecteurs qui suivent avec un vif intérêt cette affaire.

Si quelque chose ressort avec netteté de cette correspondance, c'est que malgré le louable désir qu'a mis le R.P. Garrigou-Lagrange, pour ôter de la gravité aux erreurs de Maritain et surtout pour démontrer que celles-ci ne renouvellent pas les erreurs de Lamennais, il n'a pas eu de succès.

Et voici la meilleure démonstration des positions vulnérables de M. Maritain.

Si un illustre théologien, malgré son affection pour lui et ses efforts pour le défendre, n'y arrive guère, c'est que la cause n'est pas défendable. Que le lecteur en juge par lui-même.

PREMIÈRE LETTRE DU R.P. GARRIGOU-LAGRANGE, O. P.

La lettre que nous publions ci-dessous vient corroborer clairement la position que les actuels collaborateurs du *Balcón* (et principalement M. l'Abbé Jules Meinvielle dans son livre *De Lamennais à Maritain*) ont soutenu quant aux déviations de J. Maritain. Venant du R.P. Garrigou-Lagrange, qui est un des plus grands maîtres de la pensée catholique contemporaine (et cet illustre théologien ayant été étroitement uni à la vie intellectuelle de Maritain) le texte que nous transcrivons plus bas a, cela n'échappera pas au lecteur, une portée exceptionnelle.

La référence affirmative à Donoso Cortés et la reconnaissance que Meinvielle coïncide avec le penseur espagnol dans l'appréciation du moment actuel du monde, sont choses qui, dites par le R.P. Garrigou-Lagrange, acquièrent le sens d'une corroboration magistrale.

Quant à l'opinion du R.P. Garrigou-Lagrange, sur la diverse proportion de la déviation de Maritain avec celle de Lamennais, malgré l'identique chemin que l'un et l'autre ont entrepris, M. l'Abbé Jules Meinvielle, nous a manifesté, que sur ce point, il fera une étude spéciale dans les colonnes du *Balcón*.

Don Julio Meinvielle.

Mon Père,

Votre livre récent m'a été remis par la Secrétaire de Son Éminence le Cardinal Caggiano. J'en ai reçu ensuite un autre exemplaire, ainsi que le Père Suàrez Recteur de l'Angelico. Comme lui je vous en remercie bien. Je l'ai parcouru et le lirai plus attentivement.

Je pense que J. Maritain n'a pas vu jusqu'où certaines de ses concessions pouvaient logiquement conduire, et que bien des événements actuels doivent lui montrer le danger de ces concessions et le lui montreront de plus en plus.

Je vous dirai ce que vous savez déjà : que je souffre depuis 1936 de la différence que je trouve entre les premiers de ses livres (du temps où nous collaborions en parfaite intelligence) et les derniers parus depuis la révolution qui ensanglanta l'Espagne. Il y a là quelque chose de douloureux, je l'ai dit et écrit à J. Maritain, je l'ai dit aussi à l'excellent M. Tomàs Casares quand je suis allé en Argentine en 1938 et je n'ai pas changé de manière de voir depuis lors.

Mais le titre sensationnel de votre livre me parait excessif, car la déviation dont vous parlez est loin d'avoir la proportion de celle de Lamennais, qui se trompa de plus en plus sur la fin même de la vie de l'Eglise, comme si elle devait travailler, surtout, non pas pour conduire les hommes à la vie éternelle, mais pour le bien être temporel des peuples qu'il faudrait libérer de toute servitude.

L'article "Lamennais" du Dictionnaire de Théologie Catholique (D.T.C.) montre bien que ce fut là son erreur principale et J. Maritain réprouve manifestement cette erreur et n'oublie pas qu'il a écrit "*Primauté du spirituel*".

Ce que vous citez de moi dans votre dernier livre je le tiens toujours fermement ; je pourrais même le confirmer par ce que j'ai lu, ces dernières années, dans les œuvres admirables de Donoso Cortés, dont l'esprit est très différent de celui des derniers livres de J. Maritain.

Donoso Cortés dans sa lettre de 30 pages au Cardinal Fornari, écrite en 1850, pour être présentée à Pie IX, dit très justement, que lorsque les peuples se sont séparés des principes chrétiens et catholiques et qu'ils ont accepté une législation athée sur l'école, l'enseignement secondaire et supérieur, sur la famille, le divorce, etc. pendant quelque temps le *libéralisme* à la vogue ; mais comme il ne conclut rien, ce qui ne suffit pas pour agir, si l'on ne veut revenir aux principes chrétiens et catholiques, on descend au *radicalisme* dans la négation, et par une accélération semblable à celle de la chute des corps, au *socialisme*, puis finalement au *communisme* matérialiste et athée.

Il a même prévu en 1850, qu'il y aura en Russie un "Empire matérialiste et communiste colossal, à la tête auquel sera un plébéien de grandeur satanique, l'homme de péché". Il a même ajouté dans un autre discours sur la situation générale de l'Europe à cette époque (vers 1850), que pour résister efficacement il n'y a qu'une force capable : celle de la foi catholique profonde, c'est pourquoi, disait-il l'Allemagne dominée par la Prusse protestante ne pourra pas réagir.

Donoso Cortés disait qu'une législation athée conduit un peuple à la mort comme un cancer qui ravage l'organisme ; on ne le voit pas à la 1è et 2è génération, on le voit à la 5è par le nombre des incroyants, des athées, des divorces.

Ce que disait Donoso Cortés en 1850, vous le redites aujourd'hui, mon Père, et malheureusement les événements ne vous donnent que trop raison. Je regrette que J. Maritain ne le voie pas mieux et je souhaite vivement que les événements actuels l'éclairent ; il s'est aventuré sur un chemin où Lamennais est allé beaucoup plus loin que lui ; ce qui se passe à l'heure actuelle l'éclairera, j'espère, si ce n'est déjà fait.

Il faut prier pour être fidèle au Seigneur, si l'on doit avoir à souffrir pour la foi.

Je vous prie, Mon Père, de dire mon bien religieux souvenir à M. Tomàs Casares (dont je viens d'avoir de bonnes nouvelles par Monseigneur Barrère) et à ses amis, ainsi qu'à Monseigneur Franceschi, et à M. l'abbé Derisi.

Je vous prie d'agréer, mon Père, avec mes remerciements, l'expression de mon bien religieux dévouement.

FR. R. GARRIGOU-LAGRANGE, O. P.

RÉPONSE DE JULES MEINVIELLE À LA PREMIÈRE LETTRE

Buenos Aires, le 16 septembre 1946.

Très R.P. Réginald Garrigou-Lagrange, O. P.

Mon Père,

J'ai bien reçu votre lettre en réponse à l'envoi de mon livre *De Lamennais à Maritain*. Je tiens beaucoup à vous en remercier, et je vous avoue qu'elle nous a semblé tellement intéressante et utile à être lue que nous l'avons publiée dans la revue *Balcón*, hebdomadaire écrit par plusieurs anciens amis des "*Cursos de Cultura Catolica*".

Votre lettre a paru en français et en espagnol dans le numéro du vendredi 26 juillet. J'ai publié plus tard, dans la même revue, deux articles, où j'examine l'opinion de V. R. sur la non coïncidence des erreurs de Maritain avec ceux de Lamennais. J'envoie à présent ces articles à V. R. et j'aurais le plus grand intérêt à avoir votre point de vue à leur sujet, après un examen attentif.

Je tiens à vous dire que ce fut le R.P. J. V. Ducattillon O. P. qui le premier a enseigné, en conférence publique, que

> "les lignes générales (dans l'œuvre de Maritain) proviennent de *L'Avenir* et ont une racine thomiste et nous voyons en elle se renouveler la tentative d'une interprétation à la fois philosophique et chrétienne du monde moderne, dont l'ampleur égale, quant à l'actualité doctrinaire, celle de *L'Avenir* (dans son livre "*Dios y Libertad*", p. 219 et sv, édité *par Orden Cristiano*, Buenos Aires, 1945).

Il est utile de remarquer que ces paroles sont dites comme un éloge, par un ami de Maritain, dont on peut présumer qu'il est en bonne intelligence avec lui, par conséquent le titre de mon livre ne doit pas vous étonner.

J'ai l'honneur, et le grand plaisir, de présenter à V. R. l'expression très sincère de mes sentiments *in Xto. Dno*.

JULES MEINVIELLE

DE LAMENNAIS A MARITAIN

Article parut dans le numéro du 9 août 1946, de l'hebdomadaire *Balcón* dans lequel M. l'Abbé Jules Meinvielle examine l'opinion du R.P. Garrigou-Lagrange sur la non coïncidence de Maritain avec Lamennais.

Les lecteurs de *Balcón* connaissent déjà la belle lettre que le R.P. Garrigou-Lagrange, un des plus grands théologiens de l'heure actuelle, eut la gentillesse de m'envoyer après avoir reçu mon dernier livre *De Lamennais a Maritain*.

Ce religieux fameux qui, d'après Maritain, est "le plus admiré parmi les théologiens contemporains et celui que l'on tient pour le plus sûr" (*Ciencia y Sabiduria*, ed. Desclée, B. Aires, p. 136) exprime clairement

> "que je souffre, dit-il depuis 1936 de la différence que je trouve entre les derniers livres (du temps où nous collaborions en parfaite intelligence) et les derniers parus depuis la révolution qui ensanglanta l'Espagne" ;

il approuve d'ailleurs, la perspective sous laquelle je présente les événements actuels, ce qui me place en parfait rapport avec Donoso Cortés dont les œuvres d'un siècle plus anciennes sont - d'après le R.P. Garrigou-Lagrange - "admirables et d'un esprit tout différent de celui qui anime les derniers livres de Maritain" ; il dit enfin que celui-ci "s'est hasardé par un chemin où Lamennais était arrivé beaucoup plus loin".

Cette lettre reflète fidèlement sa grande cordialité envers Maritain tout aussi bien que sa peine profonde au sujet des écartements actuels du philosophe et la confiance qu'il éprouve que "les événements présents finiront par l'éclairer, s'ils ne l'ont pas déjà fait".

Nous confions et nous désirons profondément qu'il en soit ainsi. Mais nous ne partageons point l'indulgence témoignée par l'illustre théologien, indulgence qui le porte à diminuer la gravité de la déviation chez Maritain, qui d'après lui est très loin d'avoir le portée des erreurs de Lamennais.

Reproduisons textuellement le passage de la lettre que nous devons examiner :

> "Mais le titre sensationnel de votre livre me parait excessif, car la déviation dont vous parlez est loin d'avoir la proportion de celle de Lamennais, qui se trompa de plus en plus sur la fin même de la vie de l'Eglise, comme si elle devait travailler surtout, non pas pour conduire les hommes à la vie éternelle, mais pour le bien être temporel des peuples qu'il faudrait libérer de toute servitude.
>
> "L'article *Lamennais* du D.T.C. montre bien que ce fut là son erreur principale et J. Maritain réprouve manifestement cette erreur et n'oublie pas qu'il a écrit "*Primauté du spirituel*".

L'ARTICLE "LAMENNAIS" DU DICTIONNAIRE DE THÉOLOGIE CATHOLIQUE.

Pour bien placer le point en question je crois qu'il est important de signaler que l'étude *Lamennais* du D.T.C. auquel le R.P. Garrigou-Lagrange fait allusion était déjà bien connu et très apprécié de ma part comme un travail excellent sur lequel j'étais parfaitement d'accord.

Alors est-il exact de dire que la principale erreur de Lamennais fut de se tromper sur le but même de l'Église "comme si celle-ci ne devait pas surtout travailler à conduire les hommes à la vie éternelle, mais s'occuper du bien-être temporel du peuple qu'il faut libérer de toute servitude ?" Faisons une distinction.

Si l'on veut ainsi signaler son erreur centrale, mère de toutes les autres positions fausses, même en ce qu'elles ont de changeant, c'est exact pourvu qu'on remarque que cette erreur gît dans toutes ses attitudes les plus diverses, quoique Lamennais ne l'ait jamais explicitement formulée.

Au contraire, ce n'est pas exact si l'on veut signifier que ce fut là l'erreur principale du Libéralisme catholiqu4e, formulée tout d'abord par Lamennais et ses compagnons de *L'Avenir* et condamnée plus tard par *Mirari Vos*.

Autrement dit : l'erreur typique de Lamennais pour laquelle il fut condamné c'est l'erreur du libéralisme catholique, l'erreur des fausses libertés.

Toutefois, il ne la soutint que pendant un an et un mois de ses trente huit ans d'activité publique, ayant défendu avant et après d'autres positions doctrinales irréconciliables avec celle-ci ou beaucoup plus extrêmes.

Cette erreur-ci n'est donc pas la principale erreur de sa vie bien qu'elle l'ait été pour sa condamnation dans *Mirari Vos*.

En échange, et comme un essai d'explication de ses attitudes les plus variables, il est licite de signaler la continuité de cette conception erronée sur le but même de l'Eglise, quoiqu'il ne l'ait jamais explicitement formulée.

Pour mieux le comprendre il faut observer l'article en question du D.T.C.

Quand il étudie la vie complète de Lamennais, il la divise en trois grandes périodes :

1è : la période de sa formation, 1782-1816 ;

2è : la période catholique, 1816-1834 ;

3è : la période non catholique, 1834-1854.

Il est évident que les positions caractéristiques de ses deux dernières périodes n'ont aucune ressemblance, malgré une certaine attitude psychologique constante que l'on y peut découvrir.

Cependant, comme mon livre sur Maritain n'est pas une étude psychologique mais doctrinale, il va sans dire que le parallèle entre lui et Lamennais que j'y présente doit se borner exclusivement à la période de sa vie que le Dictionnaire nomme sa période catholique.

Mais, dans cette même période Lamennais assuma trois positions doctrinales différentes que le dit Dictionnaire fait à son tour correspondre avec trois sous-périodes :

- celle de l'apologiste, quand il écrit son "*Essai sur l'indifférence en matière de religion*" le livre qui d'après Lacordaire lui fit atteindre en un seul jour la puissance de Bossuet ;
- celle de politicien antidémocratique et
- celle de politicien démocratique.

Ce qui est le plus remarquable de cette dernière période, ce fut sa campagne de *L'Avenir* qui dura du 16 octobre 1830 au 15 novembre 1831, ce qui fait exactement un an et un mois avec les épisodes conséquents qui conduisirent à la condamnation de ses erreurs libérales dans *Mirari Vos* (15 août 1832) où il n'est pas encore nommé, et, plus tard, à sa condamnation personnelle dans *Singulari Nos* du 7 juillet 1834.

Notre parallèle avec Maritain n'embrasse que cette période de la vie de Lamennais. Elle prend donc exclusivement cette année et un mois de sa campagne dans *L'Avenir*.

Or, nous soutenons que Maritain réitère aujourd'hui les principales erreurs qui y furent exposées.

Mais avant d'entrer dans cette dernière question une autre semble s'imposer : est-il licite de retrancher un an et un mois de l'existence d'un homme, qui vécut trois quarts de siècle, pour le caractériser et le comparer avec un autre philosophe qui vit cent ans après ?

Le Lamennais typique est le Lamennais de L'Avenir

Les divisions et sous-divisions introduites par le D.T.C. dans la vie de Lamennais disent assez clairement qu'elle a été fort complexe et bouleversée.

Il suffit de remarquer qu'elle va depuis un catholicisme ultramontain - le trône et l'autel - antidémocratique, autoritaire, clérical, infecté d'erreurs telles que le fidéisme et le traditionalisme, jusqu'à un socialisme révolutionnaire et démagogique. Mais au milieu d'attitudes si diverses et si comblées de positions fausses, quelle est donc l'erreur typique capable de caractériser Lamennais dans l'histoire de l'Eglise ?

Le D.T.C. le met bien en relief quand, après une exposition de sa vie, ses œuvres et sa doctrine, en 25 pages d'un texte très dense, il finit par un passage qui porte le titre : "Conclusion. Jugement sur la doctrine de Lamennais" et qui dit :

> "Nous n'avons pas à apprécier ici l'importance du rôle de Lamennais dans l'histoire de l'Eglise ou dans l'histoire de la France. Il est incontestable que le fondateur de *L'Avenir* fut le père du libéralisme catholique".

Quand l'auteur de l'article dit : "nous ne devons pas apprécier ici l'importance du rôle de Lamennais dans l'histoire de l'Eglise", c'est qu'il veut clairement indiquer que ce thème-ci est longuement traité ailleurs, dans un autre endroit du même dictionnaire, justement dans l'article "*Libéralisme Catholique*" où 20 grandes pages sont dédiées à Lamennais. Voilà le typique chez Lamennais, celui où l'on peut reconnaître son droit de paternité.

Et quand exerce-t-il cette paternité ? C'est justement dans *L'Avenir* pendant cet an et un mois dont nous avons parlé. Car avant il fut ultramontain et antidémocratique - se rapprochant beaucoup de Bonald - ; car après, il fut démagogue et socialiste, rappelant alors Saint-Simon et Fourier.

Le libéralisme catholique est donc le typique chez Lamennais, ce qui le distingue, ce qui le singularise dans l'histoire des erreurs ecclésiastiques. Ceci, de même que la circonstance de n'avoir été condamné que pour cette erreur reste fort clairement prouvé par le fait suivant : quand l'archevêque de Toulouse, Monseigneur d'Astros, demanda au Saint Père, avant et après *Mirari Vos*, de ratifier la condamnation de 55 propositions extraites des œuvres de Lamennais, spécialement de son "*Essai*", le Pape s'y opposa formellement.

Enfin, bien que l'erreur assignée par le R.P. Garrigou ne soit point le typique de Lamennais dans l'histoire de l'Eglise, elle reste malgré tout l'erreur prédominante de sa vie comme le prouve l'auteur du dit article mentionnant cette erreur à propos de la publication du premier volume de ses "*Essais*" à 1817, quinze ans avant la condamnation de *L'Avenir*, à l'époque de son ultramontanisme antidémocratique :

> "Insistons sur ce point, car il est capital pour comprendre les évolutions de Lamennais, pour saisir son véritable rôle. Lamennais est avant tout un politique, un sociologue, dont toutes les préoccupations sont orientées vers les questions d'organisation sociale ou politique ; il ne rêve pas tant le salut éternel des âmes que le salut temporel des sociétés, de la France en particulier.
>
> "Or le grand bienfait social du christianisme a été l'affranchissement du genre humain ; le grand bienfait qu'il attend de la restauration de l'ordre social chrétien du Moyen Âge, c'est une nouvelle libération des sociétés humaines, qui ne reposent plus aujourd'hui que sur la force. La liberté, l'indépendance de l'hom-me à l'homme : telle est désormais, et cette fois définitivement, l'idée directrice, l'aspiration fondamentale de toute la vie de Lamennais. On s'explique ainsi que le jour où «le démocrate-chrétien» croira «constater que le Saint Siège pactise avec le pouvoir «despotique», et par conséquent fait manquer le christianisme à sa mission libérale, sa vraie raison d'être à ses yeux», il perde sa foi en la hiérarchie, en l'Eglise «constitué» pour ne s'attacher plus qu'à le grande unité de la Société des esprits entre eux et avec Dieu, qu'à l'humanité ?"

Cette conception politique de la mission de l'Eglise nourrit et soutient chez Lamennais son ultramontanisme antidémocratique ainsi qu'elle nourrira et soutiendra plus tard son libéralisme de *L'Avenir* et, après s'être complètement laïcisée, son utopique socialisme révolutionnaire de 1848 quand il fut député pour le département de la Seine. Mais cette conception ne se formula jamais en erreur explicite ; elle ne fut pas non plus condamnée.

Maritain coïncide point sur point avec le Lamennais de L'Avenir

Dans mon livre *De Lamennais à Maritain* j'ai démontré la coïncidence presque littérale entre le Maritain de la "*Nouvelle Chrétienté*" et le Lamennais de *L'Avenir*. Ce n'est pas le moment de la répéter. Je prie le lecteur de s'y renseigner. Mais je serais d'ailleurs, très heureux si un théologien tel que le R.P. Garrigou-Lagrange me signalait les erreurs - s'il y en a - qui auraient pu s'y glisser.

Il suffit de remarquer qu'aux pages 13, 15, 18, 20, 25, 26, 27, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 43, 58, 151, 318 et 319 de mon livre je cite précisément le même article "*L'Avenir de la société*", du 28 juin 1831, où, d'après le D.T.C., la thèse que Lamennais veut faire triompher "est nettement formulée et systématiquement démontrée".

Je veux prouver ainsi que ma comparaison est fondée sur "la thèse nettement formulée et systématiquement démontrée" de la pensée de Lamennais, que nous pouvons condenser dans les cinq points suivants où l'on peut, d'ailleurs, découvrir facilement que là se trouve aussi, nettement et explicitement enfermée, la doctrine de Maritain :

1° Le développement historique est nécessairement progressif.

2° Par conséquent, le régime libéral que la Révolution Française a inauguré implique un progrès en rapport au régime du Moyen-Age.

3° Que par conséquent l'Eglise doit s'allier au libéralisme.

4° Le régime des libertés modernes et spécialement celle de professer publiquement n'importe quelle religion est nécessaire et tout à fait d'accord avec l'esprit de l'Évangile.

5° Le type d'ordre publico-social chrétien que les catholiques doivent considérer comme but, est une cité où ceux-ci tout aussi bien que les protestants, les agnostiques, les athées, peuvent vivre fraternellement sans que la cité, en tant que telle, doive professer comme catholique.

Ces cinq point-ci peuvent être condensés en un seul où se trouve l'erreur typique du libéralisme catholique, le même dont parle le R.P. Garrigou-Lagrange dans son traité "*De Revelatione*" 2[è] éd., p. 597.

"*Prout distinguitur ab indifferentismo supra exposito, liberalismus, quem admiserunt catholici liberales, discipuli F. de Lamennais defendit civilem cujusque cultus libertatem, tamquam societatis conditionem non in se deordinatam, sed rationi ac spiritui evangelico conformem ac maxime utilem. Licet enim catholici libérales fateantur, Ecclesiam catholicam divinitus institutam fuisse, docent quidem plenam libertatem ei concedendam esse, sed nihil amplius ei deberi : Vera enim religio, ut aiunt, sola persuasione propagabitur ac florebit ; eam multi amplectentur et quidem eo majori libertate, ideoque maiori fiducia et amore, quo minor erit coactio, cum veritas semper errori preevaleat*."

Que ce fut là l'erreur condamnée par *Mirari Vos* et qu'il ne s'agissait point d'une autre, cela resta indubitablement déclaré par le Cardinal Pacca dans sa lettre à Lamennais qu'il avait adjointe à son envoi de l'encyclique :

"Le saint-père désapprouve aussi et réprouve même les doctrines relatives à la liberté civile et politique, lesquelles, contre vos intentions sans doute tendent de leur nature à exciter et propager partout l'esprit de sédition et de révolte de la part des sujets contre leurs souverains.

"Les doctrines de *L'Avenir* sur la liberté des cultes et la liberté de la presse, qui ont été traitées avec tant d'exagérations et poussées si loin par M. M. les rédacteurs, sont également très répréhensibles, et en opposition avec l'enseignement, les maximes et la pratique de l'Eglise… "

Maritain coïncide avec Lamennais dans le libéralisme catholique

Enfin : j'affirme nettement dans ma thèse que Maritain coïncide avec Lamennais sur les points essentiels du libéralisme, l'erreur typique de ce dernier où il lut simultanément l'auteur et l'expositeur non surpassé.

Il ne s'agit pas maintenant d'examiner si l'erreur du libéralisme catholique (la position doctrinale de Lamennais pendant une seule année et un mois de sa vie si agitée) n'est à son tour l'effet d'une conception supérieurement politique de la Sainte Eglise. Je crois qu'il en est ainsi. Cependant même s'il n'en était pas ainsi, c'est-à-dire, même si Lamennais n'avait pas soutenu implicitement cette conception inexacte sur le but même de l'Eglise son erreur typique, celle des fausses libertés, demeurerait la même et aurait été également condamnée.

Mon livre s'intitule *De Lamennais à Maritain*, et non *Lamennais et Maritain* parce que je ne veux pas comparer deux hommes mais signaler l'identité de l'un et de l'autre dans une même erreur qui a été réprouvée pendant le dernier siècle.

Ce qui précède ayant été bien éclairci, posons maintenant cette autre question :

Est-il vrai que le Maritain des derniers livres social-politiques ne tombe pas, implicitement du moins, dans une conception politique et terrestre du christianisme ? Est-ce qu'on peut partager cette opinion du R.P. Garrigou-Lagrange ?

Ce sera le thème d'un prochain article.

JULES MEINVIELLE

UN CATHOLICISME TERRESTRE

Ce deuxième article parut le 30 août 1946 dans *Balcón* et dans celui-ci M. l'Abbé Jules Meinvielle étudie jusqu'où coïncide Maritain avec Lamennais, dans l'erreur d'un catholicisme terrestre.

Nous fermions notre article antérieur avec cette question : Est-il certain, com-me le suppose le R.P. Garrigou-Lagrange, que le Maritain des derniers livres ne tombe pas, implicitement du moins, dans une conception politique et terrestre du christianisme ?

Nous l'examinerons ici, en rappelant d'abord en passant les formules concrètes sous lesquelles se présente aux temps modernes cette erreur.

Commençons par laisser bien clairement établi qu'en théologie catholique il n'y a, ni peut y avoir d'autre christianisme que le catholicisme de la Sainte Eglise. Car l'Eglise est une totalité vivant en Christ et en Dieu. Et Dieu et Son Christ ne vivent que dans l'Eglise.

L'impiété des temps modernes a créé cette monstrueuse nomenclature philosophico-chrétienne qui d'après Balmes, "n'oublie jamais de mêler le christianisme aux sectes philosophiques" et qui prétend nous donner comme christianisme ce qui ne peut être que son triste masque.

Dans une étude comme la présente où l'on examine les positions d'un philosophe catholique il est sous-entendu qu'**il n'y a pas d'autre christianisme que le catholicisme** (Voir le livre *De Lamennais à Maritain*, p. 313). **Hors de l'Eglise ils peuvent exister des sectes, dites chrétiennes par de simples raisons historiques, mais il ne peut y exister du christianisme.** D'ailleurs, depuis presque deux mille ans de présence dans la vie des peuples occidentaux, l'Eglise peut être niée, méprisée, mais jamais ignorée.

Cependant, et c'est ici la question, l'Église étant une réalité surnaturelle comment peut-elle être connue de ceux qui n'ont pas la foi, de ceux qui manquent des uniques yeux capables de nous faire connaître le surnaturel ?

Ceux-là, les incrédules, ne peuvent pas connaître l'Eglise dans sa réalité convenable et vraie ; de leurs yeux charnels ils ne peuvent la voir que dans son appareil visible, dans ses degrés hiérarchiques - le Pape, les évêques, les prêtres, les laïques, les ordres religieux - ; dans ses doctrines, ses sacrements, ses institutions, ses œuvres, dans son histoire.

Une vision de l'Eglise, n'embrassant que son activité externe telle qu'elle apparaît aux yeux charnels, admettra autant d'interprétations qu'il y a d'humaines mentalités.

Nous pouvons les classer ici en deux grands courants ;

l'un, de conservation sociale, avec l'estime de la tradition, de l'autorité, de la hiérarchie et de toutes les autres valeurs héritées de la Grèce, de Rome, et du Moyen-Age ;

l'autre, de dissolution sociale, prétendant bâtir sur les ruines de ces valeurs-là, une civilisation totalement nouvelle, où l'homme ou la personne humaine se trouve tout-à-fait émancipée.

La première conception peut être dite de *droite* ; la seconde, de *gauche*.

La conception terrestre de droite du christianisme

Entre les incrédules qui se sont forgé une conception de droite sur la mission de la Sainte Eglise se détachent Comte et Maurras. Du second auteur, très célèbre par *l'Action Française*, l'on peut citer des pages et des pages pleines d'admiration pour l'Eglise où on la reconnaît comme "la meilleure amie de chaque homme, la bienfaitrice commune du genre humain" ; l'Action Française en a sorti ses idées favorites "d'ordre, de tradition, de discipline, de hiérarchie, d'autorité, de continuité, d'unité, et de travail, de famille, de coopération, de décentralisation, d'autonomie, d'organisation ouvrière".

Bornons-nous à en reproduire un passage fort typique :

> "On peut extraire de mes livres d'autrefois des paroles exprimant des pensées ou des sentiments inacceptables pour l'Eglise et qui lui sont même en horreur. Quant j'ai réédité plusieurs de ces écrits j'en ai bien retranché, ce qui pouvait être entendu ou interprété comme expression d'un acte intentionnel et volontaire d'offenser cette Eglise que j'avais salué comme la plus antique, la plus vénérable et la plus féconde des choses visibles et comme la plus noble et la plus sainte idée de l'univers : ainsi se montra le sentiment que m'inspire l'Église de l'Ordre.".
>
> "Mais nulle marque d'un respect qui va croissant avec mes réflexions et le nombre de mes années ne peut équivaloir aux marques de l'orthodoxie ni aux symboles de la foi ; et je vois avec une clarté indubitable combien certaines de mes pages, de celles qui subsistent, peuvent et doivent choquer les âmes fidèles". (Cité par "*Pourquoi Rome a parlé*", p. 107).

Dans cette **erreur**-là sont aussi tombée, d'éminents catholiques, tels que De Bonald et le Lamennais antérieur au Lamennais de *L'Avenir*, surtout dans son "*Essai sur l'indifférence en matière de religion*".

Une conception terrestre de gauche du christianisme

Entre ceux qui ont plaidé en faveur d'une conception terrestre de gauche du catholicisme nous pouvons rappeler d'abord les impies qui, depuis Rousseau jusqu'à Marx et Feuerbach pleins de rancune envers l'Eglise, ont voulu réaliser directement sur le plan terrestre ses vérités surnaturelles. Mais nous nous bornerons ici à parler des incrédules éprouvant de l'admiration pour l'Eglise, et des catholiques.

Parmi les premiers, le cas le plus typique est celui du socialiste Saint Simon qui dans son "*Nouveau Christianisme*" dirige au Pape une exhortation fort singulière :

> "Vos prédécesseurs ont suffisamment perfectionné la théorie du christianisme, ils l'ont suffisamment propagée ; il faut maintenant que vous vous occupiez de son application. Le vrai christianisme ne doit pas rendre les hommes heureux seulement au ciel mais aussi sur la terre. Votre tâche consiste donc à organiser l'espèce humaine suivant le principe fondamental de la morale divine. Il n'est point convenable que vous vous borniez à prêcher aux fidèles que les pauvres sont les enfants bien aimés de Dieu ; il faut que vous employiez tous les pouvoirs et tous les moyens de l'Eglise militante pour améliorer rapidement l'état physique et moral de la classe la plus nombreuse". ("*Le Nouveau Christianisme*" cité en *De Lamennais à Maritain*, p. 12).

Ce passage de Saint-Simon, est extrêmement suggestif car il y invite l'Eglise à collaborer dans la réalisation de la "Théorie du christianisme".

Et quel est donc ce christianisme que l'on essaie de porter à la vie réelle des hommes ?

C'est le **programme même de la Révolution**, synthétisé dans la fameuse trilogie : "Liberté, Égalité, Fraternité" - que Rousseau avait rendue célèbre - et manifesté dans ce que Buchez écrit en 1836 :

"La Révolution Française est la conséquence dernière et la plus avancée de la civilisation moderne et la civilisation moderne est tout entière sortie de l'Évangile. C'est un fait irrécusable quand on étudie l'histoire, particulièrement celle de notre pays, et que l'on en analyse les événements et leurs idées motrices. Tous les principes inscrits par la Révolution sur ses drapeaux et dans ses codes, ainsi que les mots d'égalité et fraternité mis à la tête de tous ses actes et avec lesquels elle justifia toutes ses œuvres, deviennent un fait incontestable si on les examine et les compare avec la doctrine de Jésus-Christ."

Parmi les catholiques, le cas primitif et typique est celui de Lamennais qui sans abandonner la croyance du dogme de la mission surnaturelle de l'Eglise - s'il l'avait abandonnée il n'aurait plus été catholique - a élaboré un programme de réalisation terrestre de gauche du christianisme. Telle fut sa chrétienté de *L'Avenir*. Le lecteur en trouvera les passages textuels dans mon livre *De Lamennais a Maritain*.

Retournons à Maritain et commençons en prévenant que nous n'en jugeons ici ni la personne ni les intentions mais sa théorie de la "*Nouvelle Chrétienté*", telle qu'elle se dégage de ses écrits parsemés dans plus de quinze volumes ; nous n'avons pas non plus jugé ni la personne ni les intentions, de Lamennais, mais seulement son programme de *L'Avenir*.

1° *Les deux christianismes.*

Maritain, en catholique qui professe sa foi, admet le surnaturel de la Sainte Eglise. Mais le Maritain constructeur de la "*Nouvelle Chrétienté*" nous parle d'un christianisme terrestre temporel et politique. Il semblerait y avoir deux christianismes. En effet, Maritain l'affirme dans un passage important de son "*Christianisme et Démocratie*" (p. 43) qui mérite d'être reproduit entièrement. Il écrit :

"Mais ce qui importe à la vie politique du monde et à la solution de la crise de la civilisation n'est nullement de prétendre que le christianisme serait lié à la démocratie, et que la foi chrétienne obligerait chaque fidèle à être démocrate ; c'est de constater que la démocratie est liée au christianisme et que la poussée démocratique a surgi dans l'histoire humaine comme une manifestation temporelle de l'inspiration évangélique. Ce n'est pas sur le christianisme comme credo religieux et voie vers la vie éternelle que la question porte ici, c'est sur le christianisme comme ferment de la vie sociale et politique des peuples et comme porteur de l'espoir temporel des hommes ; ce n'est pas sur le christianisme comme trésor de la vérité divine maintenu et propagé par l'Eglise, c'est sur le christianisme comme énergie historique en travail dans le monde. Ce n'est pas dans les hauteurs de la théologie, c'est dans les profondeurs de la conscience profane et de l'existence profane que le christianisme agit ainsi, et parfois en prenant des formes hérétiques ou même des formes de révolte où il paraît se nier lui-même, comme si les morceaux brisés de la clef du paradis, tombant dans notre vie de misère et s'alliant aux métaux de la terre, réussissaient mieux que la pure essence du métal céleste à activer l'histoire de ce monde. Il n'a pas été donné à des croyants intégralement fidèles au dogme catholique, il a été donné à des rationalistes de proclamer en France les droits de l'homme et du citoyen, à des puritains de porter en Amérique le dernier coup à l'esclavage, à des communistes athées d'abolir en Russie l'absolutisme du profit privé".

Maritain parle ici de deux christianismes parfaitement séparables puisque, d'après lui, le terrestre, politique ou temporel "peut quelques fois prendre des formes hérétiques, ou de révolte même" ce qui ne peut jamais être admis dans le christianisme comme "un credo religieux et un chemin vers la vie éternelle". Maritain admet, outre la Sainte Eglise surnaturelle, un christianisme terrestre et politique.

2° *La nouvelle chrétienté, un christianisme terrestre et politique.*

Ce christianisme terrestre et politique est chez Maritain sa "*Nouvelle Chrétienté*" de même que ce fut la chrétienté de *L'Avenir* chez Lamennais. (Voir *De Lamennais à Maritain* p. 11-51) ;

- un christianisme essentiellement différent de la chrétienté du Moyen-Age (voir ibid. de 53 à 117),
- essentiellement naturaliste (voir ibid. 117-166) ;
- un christianisme avec lequel peuvent être d'accord "des hommes qui possèdent des points de vue religieux ou métaphysiques très différents, même opposés : matérialistes, idéalistes, agnostiques, chrétiens, juifs, musulmans, bouddhistes" (Maritain, *El Pueblo*, Buenos Aires, 13 mai 1945. Voir "*De Lamennais à Maritain*" page 166 à 216) ;
- un christianisme qui coïncide point par point avec la célèbre "Démocratie du Sillon" condamnée par saint Pie X. (Voir ibid. 217-304) ;
- un christianisme qui réalise sous un vernis catholique le programme même de la Révolution (Voir ibid. 305-350).

Au cours des 395 pages qui forment mon livre *De Lamennais à Maritain* j'examine précisément les différents aspects de ce christianisme terrestre et politique jusqu'au point de démontrer dans la "Conclusion" qui ferme les six études précédentes, que les idées de Liberté, d'Égalité, de Fraternité, de Progrès directement portées au plan politique tel que l'essaient Lamennais à *L'Avenir* et Maritain dans sa "*Nouvelle Chrétienté*", impliquent de **rendre charnel ce qui est surnaturel, tombant ainsi justement dans l'antichristianisme.**

Nous ne pouvons pas transcrire ici la documentation entière qui remplit tout le livre. Mais ce que nous avons déjà dit explique suffisamment pourquoi nous ne comprenons pas sur quel fondement le P. Garrigou-Lagrange soutient que cette erreur-là, la principale chez Lamennais, ne se trouve pas aussi chez Maritain, car, suivant la remarque que nous faisons à la page 25 de notre livre :

"cette dichotomie, opérée dans l'unité de l'être humain, ouvertement explicite chez Maritain et seulement implicite chez Lamennais, amène tous les deux à l'acceptation d'un progrès dans l'histoire - celui de la Révolution, s'opérant en marge de l'Eglise - et, pour la même raison, à l'établissement de deux christianismes".

Dans sa profession d'un christianisme terrestre et politique, le Maritain de la "*Nouvelle Chrétienté'* est plus explicite que le Lamennais de *L'Avenir*. Tout notre livre est là pour le prouver. S'il n'y arrive point nous accepterions volontiers qu'on nous démontrât pourquoi, mais sans nous dire que Maritain ne professe pas cette erreur parce

"qu'il n'oublie pas qu'il a écrit sa "*Primauté du Spirituel*". Maritain peut, en effet, ne pas l'avoir oublié mais sa "*Nouvelle Chrétienté*", proposée aux catholiques d'aujourd'hui comme un objectif propre à être entièrement et pleinement voulu et capable d'entraîner efficacement les énergies humaines" (Maritain, "*Du Régime*", p. 131)

elle est en échange, toute pleine de cet oubli.

Répétons ici ce que nous avons dit dans notre article antérieur. Nous désirerions sincèrement et vivement qu'un théologien autorisé, connaissant à fond la dernière littérature maritainienne, signalât les points vulnérables de notre critique. Quand nous entreprîmes, pour la première fois au monde cette sérieuse étude sur la "*Nouvelle Chrétienté*" de Maritain nous avions pleine conscience des difficultés et des risques non seulement par l'indiscutable compétence de son auteur mais aussi à cause de l'appui que méritent d'ordinaire ses opinions parmi les thomistes, ainsi bien que par la complaisance que ce type de pensée suscite habituellement dans la mentalité contemporaine, si maladive et confuse.

Mais ce qui intéresse maintenant, ce que nous désirerions, c'est qu'on nous montre l'inexactitude de notre critique.

En attendant il ne sera point oiseux de remarquer que ce n'est qu'une mince faveur faite à l'incontestable valeur philosophique de Maritain que de prétendre réduire son erreur à une simple faute pratico-pratique.

Maritain est trop philosophe pour prendre des attitudes vitales et peut-il y avoir rien de plus vital que son attitude politique en face des faits contemporains ? qui peuvent se séparer de sa condition de philosophe.

Disposés à l'excuser nous proférerions cet autre argument : le but initial de Maritain, qui était d'un caractère très apostolique, noblement enraciné en lui et tendant à approcher l'homme moderne de l'Eglise, objectif très risqué par soi-même, s'est rabaissé par l'ardeur des confuses luttes actuelles, dégénérant en des formules de plus en plus compromettantes qui, bien que condamnables sous une analyse théologique rigoureuse, pourraient être bénignement interprétées. Nous avouons que cette hypothèse nous plaît. Mais elle échappe, à notre but ; en effet, nous n'avons pas essayé d'expliquer le cas personnel de Maritain mais d'examiner sous la lumière de la doctrine catholique sa fameuse théorie de la "*Nouvelle Chrétienté*" qui va dans le monde, elle aussi, en produisant de la confusion et de la ruine.

JULES MEINVIELLE

DEUXIÈME LETTRE DU R.P. GARRIGOU-LAGRANGE, O. P.

Lorsque le R.P. Garrigou-Lagrange, sut par la réception de ma lettre antérieure, jointe aux articles précédents, que sa première lettre avait été publiée, il s'empressa d'en envoyer une deuxième, datée du 28 septembre 1946, dans laquelle il s'efforçait d'adoucir quelques expressions de l'antérieure, et principalement, il désirait montrer que le chemin de Maritain, suivi jusqu'au bout, allait conclure non précisément à Lamennais de *L'Avenir*, sinon à Montalembert, dans son discours de 1863, à Malines. Voici le texte de cette lettre :

Rome Angelico, Salita del Grillo, 28 septembre 1946.

Monsieur l'Abbé.

En lisant ce que vous m'avez écrit le 16 septembre, je suis surpris de voir que vous avez publié la lettre par laquelle je vous accusais réception de votre ouvrage. Elle n'était pas destinée à la publication. Mais du moins elle a montré que je ne crois pas que M. Maritain soit tombé dans le grave erreur qui est au fond de la pensée de Lamennais et qui s'est manifestée de plus en plus jusqu'à sa mort. Puisque vous avez publiée ma lettre, j'ajouterai les précisions suivantes.

Le temps me manque pour lire intégralement ou relire les derniers livres de M. Maritain parus depuis 1936, et pour examiner de près tout ce que vous dites à leur sujet dans votre ouvrage. Je vous ai déjà dit que depuis 1936 je n'ai pu suivre M. Maritain sur le chemin où il s'est engagé. Ce chemin me parait conduire, si on le suivait jusqu'au bout, non pas précisément à la position prise par Lamennais à l'époque de sa campagne dans *l'Avenir* en 1831, mais plutôt à la position prise plus tard par Montalembert dans son *Discours de Malines* en 1863 avec cette différence que depuis lors la mentalité générale a beaucoup décliné et les meilleurs s'en ressentent.

En 1831 Lamennais en effet avait déjà en lui, vous le reconnaissez, le germe d'une très grave erreur[4] qui le conduisit à se tromper sur la fin même de l'Eglise et à substituer peu a peu à la vie éternelle le bonheur temporel des peuples délivrés de toute oppression. Montalembert n'a jamais en lui le germe d'une pareille erreur. Le Cardinal Gibbons a écrit de lui : "A l'Eglise il a donné le meilleur de ses forces. La statue de saint Pierre qui domine son bureau de travail indique bien quelle est l'idée qui dirige ses études. Il veut l'Eglise forte, libre, respectée. Il a pu se tromper sur le choix des moyens ; on ne saurait avoir de doute sur la pureté de ses intentions". (Lettre au P. Lecanuet, 18 octobre 1902, *Correspondant*, 10 novembre 1902, p. 415).

Montalembert se soumit très sincèrement à la condamnation de 1832 (*Mirari Vos*), à la suite d'une admirable lettre du P. Lacordaire, qui lui, disait en octobre 1833 :

> "La conscience, qui est tout dans le cours ordinaire de la vie, n'est rien quand elle est en opposition avec l'autorité. Les plus grands crimes se sont commis avec une conscience faussée. Quand la tienne serait sans tâche, dans cette affaire, tu ne devrais pas l'écouter, mais bien la voix de l'Eglise, qui s'est déjà élevée, et qui s'élèvera plus tard, avec un empire qui abattra tout orgueil".

Montalembert se soumit vraiment, mais les *Discours de Malines* en 1863 montrent qu'en corrigeant sa première manière de voir, il en retenait quelque chose. Il faut relire à ce sujet l'Encyclique *Quanta Cura* de Pie IX parue le 8 décembre 1864. Je maintiens absolument tout ce que j'ai écrit sur ce point dans le *De Revelatione*, t. II, p. 422. Ce texte reste le même dans la 4è éd. de 1945. Il faut lire aussi dans le D.T.C. la conclusion de l'article "Libéralisme" écrit par M. C. Constantin, et relire surtout les Encycliques non seulement de Pie IX, mais de Léon XIII, Pie X, Pie XI, Pie XII, qui ont grâce d'état pour donner la lumière.

Vous les citez amplement mais j'en conviens *depuis Montalembert la descente s'est accentuée et Maritain a pu ainsi être entraîné* sans y prendre garde à devenir l'écho d'idées et de méthodes critiquables que vous citez dans votre livre, p. 180-182, et qui sont fort éloignés de ses premiers livres, en particulier dans l'article que j'ignorais paru dans le journal de

[4] "Ce germe viciait déjà toute sa pensée comme le germe d'un cancer". Grégoire XVI le comprit en 1832 (*Mirari Vos*) et plus encore en 1834 (*Singulari Nos*).

Buenos Ayres "*El Pueblo*", en 1945, 13 mai ; mais les ouvrages précédents demandent qu'on interprète bénignement ces passages critiquables.

Ces problèmes sont très difficiles. Les uns sont surtout préoccupés des exigences de la charité ; les autres de celles de la vérité. La vraie charité demande qu'on soit très attentif aux unes et autres ; elles sont connexes. Les deux tendances ont leurs dangers si elles sont séparées. Il ne faut pas oublier ce qu'a écrit à ce sujet Ollé-Laprune dans *La Vitalité Chrétienne* 1901, p. 41-45 :

> "Les uns savent se borner au possible dans l'état de choses donné, les autres ont pour devise : "tout ou rien"... Cependant ce qu'on nomme "Libéralisme" a en soi un venin qui le corrompt... De l'attitude libérale, du système libéral faire une doctrine, c'est très difficile. Pourquoi ? parce que l'on risque de transformer en règles absolues des nécessités du moment*... La tentation ici est délicate pour les belles âmes* ! Il n'y a pas à craindre qu'elles deviennent jamais indifférentes elles-mêmes au vrai et au faux, mais elles risquent *de ne plus savoir assez, de ne plus oser assez s'armer de précautions contre l'erreur*... Alors va par leur imprudence s'établir dans les esprits cette idée, que dans une société l'erreur comme telle a des droits, que *la liberté comme telle est toujours inviolable*. De là à *faire d'un état social troublé et transitoire l'idéal même de toute société*... il n y a pas loin. De là la *disposition à juger que tout peut se soutenir*, et que celui qui dit : Je ne crois pas, je ne puis croire, est plus qu'à moitié excusé". (Nous avons rapporté intégralement ce texte, dans le *De Revelatione*, t. II, p. 452).

C'est la "*libertas perditionis*" dont parle l'Encyclique *Quanta Cura*.

Seuls les saints savent répondre pleinement aux exigences de la vérité et à celles de la charité, par la fermeté et l'élévation de leur foi et par l'ardeur de leur charité, qui est en même temps le zèle de la gloire de Dieu et du salut des âmes.

A cela tendait Donoso Cortés, qui était à la fois l'ami de Louis Veuillot et de Montalembert. Il conviendrait, je crois, de rééditer son admirable rapport intitulé "*Du principe générateur des plus graves erreurs de nos jours*" (lettre de 30 pages adressée en 1852 au Cardinal Fornari pour être présentée à Pie IX) et de le faire suivre d'extraits de son *Discours sur l'état général de l'Europe en 1850*.

Une notice historique sur l'auteur montrerait qu'il a admirablement prévu ce qui est arrivé depuis un siècle, lorsqu'il disait :

> **"quand les peuples ont abandonné dans leur législation les principes chrétiens et catholiques, ils descendent au libéralisme qui ne conclut rien, ce qui ne suffit pas pour agir ; puis quand il faut agir, s'ils ne veulent pas remonter aux principes chrétiens, ils descendent au radicalisme dans la négation, puis au socialisme, puis au communisme matérialiste et athée".**

Il prévoyait que ce dernier se développerait formidablement en Russie, et que pour y résister il n'y a qu'une force, celle de la foi catholique. L'Espagne en 1936 a arrêté la descente. On répondra : "il ne suffit pas de décrire la descente, il faut remonter", mais il faut aussi enrayer ou serrer le frein quand il est temps encore, autrement, avec le divorce et l'école athée, que deviendront les générations suivantes ?

Toutes ces pages sont à méditer. Il y a 30 ans on n'osait pas les citer de peur d'être traité de **prophète de malheur**, maintenant on voit qu'elles sont réalisées. Il y a là une accélération de la descente comme celle de la chute des corps ; cela a commencé avec le protestantisme. Les ennemis de l'Église le savent bien.

Comme le disait Le Play, "**le progrès matériel, qui facilite le plaisir et la diffusion de l'erreur, s'accompagne d'un grand recul moral et religieux.** Le dimanche cesse d'être le jour du Seigneur pour devenir un jour de divertissement malsain pour les uns, et d'ennui mortel pour les autres".

On comprend que Léon XIII ait écrit : "**les vrais droits de l'homme naissent précisément de ses devoirs envers Dieu**" et Benoît XV dit que "la Révolution française travaillait à la déchristianisation de la société", textes cités dans le *De Revelatione*, II, 424-429.

L'union entre catholiques ne se fera pas par l'effacement des idées, mais, comme disait Ollé-Laprune en allant les uns et les autres jusqu'à la cime des nos pensées, jusqu'à la connexion des exigences de la vérité et de celles de la charité.

Voilà, cher Monsieur l'Abbé, ce que je voulais ajouter. Prions dans ce sens. Croyez-moi votre très religieux dévoué.

Mon meilleur souvenir aux amis des Cursos.

FR. R. GARRIGOU-LAGRANGE

TROISIÈME LETTRE DU R.P. GARRIGOU-LAGRANGE, O. P.

La deuxième lettre n'a pu se publier dans *Balcón* comme le désirait le R.P. Garrigou-Lagrange, parce que sa réception coïncida avec la fermeture de cet hebdomadaire. Je n'ai pas non plus répondu, comme j'aurais dû le faire, parce qu'alors je n'avais pas de temps pour une réponse minutieuse. Plus tard je l'ai complètement oubliée.

De quelque manière, tant avant, comme maintenant, mon opinion était que la discussion du point exposé dans cette lettre par le R.P. Garrigou-Lagrange, nous aurait emmené à une nouvelle question difficile et tout à fait éloignée du sujet. Pourquoi, en effet, introduire Montalembert en scène, si nous disposions de riches éléments pour une étude directe de Maritain avec Lamennais ?

Pour cela, seulement quand le R.P. Garrigou-Lagrange, dans une troisième lettre combattit ma thèse de la coïncidence de Maritain avec Lamennais, le moment me parut de renouveler la démonstration de cette coïncidence, que j'avais formulé une première fois dans mon livre.

Voici le texte de cette Troisième Lettre, d'accord avec la nouvelle copie que le R.P. Garrigou-Lagrange, eût l'amabilité d'envoyer, parce que l'original étant en ma possession se perdit.

26 décembre 1946. Angélico Roma.

(Voici la copie de la lettre du 26 décembre qui s'est perdue).

Monsieur l'Abbé.

Depuis que vous m'avez envoyé les feuilles dactylographiées qui reproduisent vos derniers articles sur M. J. Maritain, j'ai examiné les cinq points, sur lesquels, selon vous, sa doctrine coïncide avec celle de Lamennais.

Or il faut noter de sérieuses différences pour ces cinq points.

1° La thèse que soutient M. J. Maritain est que l'histoire va à la fois par deux mouvements contraires simultanés, l'un d'ascension, l'autre de chute, vers l'accroissement du bien et *vers celui du mal*. Je ne trouve plus la référence précise à ses livres sur ce point, mais je me rappelle bien y avoir lu cela.

2° Dès lors une semblable dualité se retrouve pour M. Maritain dans les développements qui ont pris place "sous le régime libéral que la Révolution française a inauguré". Cette époque a mis au jour de grandes erreurs notées dans "*Trois Réformateurs"* (chapitre sur Rousseau) et dans des livres plus récents.

3° Par conséquent M. Maritain n'admet pas que l'Eglise doit s'allier à ce libéralisme où le progrès de l'erreur se trouve aussi bien que celui de la vérité !

4° Je ne vois pas non plus qu'on puisse trouver dans ses livres cette proposition :

> "Le régime des libertés modernes et spécialement celle de professer publiquement n'importe quelle religion est *nécessaire* et tout à fait *d'accord* avec l'esprit de l'Évangile".

Il part *du fait* de la diversité des croyances au sein d'une même cité temporelle et ne parle pas de la *nécessité de droit.* Il se place au point de vue de la façon contingente et conditionnée dont s'appliquent des principes qu'il tient pour immuables en eux mêmes ; et il parle des conditions actuelles de la présente époque.

5° M. Maritain n'admet pas non plus le 5è point :

> "Le type d'ordre publico-social chrétien que les catholiques doivent considérer *comme but* etc."...

En effet cette formule laisse entendre qu'il s'agit d'un but présenté comme le seul bon et normal en droit ; au contraire, se plaçant dans une situation historique de fait, c'est par rapport à elle qu'il essaie de dégager le type de société qui peut être efficacement proposé aujourd'hui à ceux qui admettent cette situation, pour tendre à un bien commun *temporel* actuellement réalisable. (cf. *Les droits de l'homme et la loi naturelle*, p. 36, 40). Cela n'est le type du bien, ni un *idéal en soi*, c'est une chose dont il convient par prudence de se contenter *hic et nunc* pour éviter un plus grand mal.

Il y a certes bien des nuances dans la manière de proposer cette dernière conception, mais elle diffère de la position de Lamennais.

Ce que vous dites ensuite, M. l'Abbé, dans les feuilles dactylographiées, p. 10-12, sur le christianisme terrestre de M. Maritain ne reproduit pas sa pensée. Il dit que

> "des hommes appartenant aux familles philosophiques ou religieuses les plus différentes peuvent *collaborer* à la tâche commune et pour le bien de la *communauté terrestre*, pourvu qu'ils acceptent pareillement *la charte ou les données fondamentales d'une société d'hommes libres*".

Il ne dit pas qu'ils puissent collaborer au christianisme terrestre dont vous parlez, ni même à la chrétienté.

Personnellement, je n'ai pas la même position que M. Maritain, mais il faut reconnaître que sa position est très différente de celle de Lamennais et des 5 points, qui, selon vous, la caractérisent. Cela, il importe de le dire, pour être juste et équitable.

Donoso Cortés n'avait pas la position de Montalembert, mais il exposait justement cette dernière ; c'est mon devoir de faire comme lui pour déterminer le sens exact de la lettre que je vous ai écrite pour accuser réception de votre ouvrage. Cette lettre n'était pas destinée à la publicité, et comme les commentaires dont vous l'avez accompagnée accentuaient ce qui distingue ma position de celle de M. Maritain, je vous prie d'insérer la note présente dans votre Revue.

Je ne me fais d'ailleurs aucune illusion sur le christianisme terrestre de la Révolution et de la maçonnerie, mais c'est là une position encore bien pire que l'erreur radicale de Lamennais, qui, vous le reconnaissez, n'est pas chez M. Maritain.

Agréez, je vous prie, Monsieur l'Abbé, mes salutations avec le vif désir de trouver en ces temps difficiles le moyen de concilier les exigences de la vérité avec celles de la charité.

FR. REG. GARRIGOU-LAGRANGE O. P.

RÉPONSE DE M. L'ABBÉ MEINVIELLE À LA TROISIÈME LETTRE

A la date du 31 janvier j'ai envoyé par avion la réponse à la troisième lettre du R.P. Garrigou-Lagrange, dans les termes suivants :

Buenos Aires, le 31 janvier 1947.

Au Très Révérend Père Garrigou-Lagrange, O. P.

Très Révérend Père,

J'ai reçu votre lettre du 26 décembre. Tout d'abord je dois vous dire que, à mon grand regret, votre lettre s'est perdue. Je l'avais mise sur ma table de travail pendant que je préparais la réponse ; elle sera tombée sans doute et la domestique, qui n'était ici que depuis quelques jours, l'aura mise au feu. Comme vous m'exprimiez le désir de la voir publiée, je vous prie de vouloir bien m'envoyer une autre copie. De toutes façons ce ne sera qu'en avril qu'elle pourra trouver place dans une nouvelle revue que nous allons lancer au public. *Balcón* où parût votre première lettre n'existe plus depuis octobre, pour des raisons d'économie.

Je dois vous faire savoir que si j'avais pu m'imaginer que la publication de votre première lettre devait vous être désagréable je ne l'aurais pas faite sans vous consulter d'abord. Comme vous y manifestiez votre opinion sur un livre livré déjà à la publicité, j'ai cru que sa publication ne pouvait pas occasionner de difficultés.

Votre lettre du 28 septembre est arrivée juste au moment où *Balcón* cessait d'exister. Je n'y ai pas répondu parce que j'étais alors très occupé et, ensuite, je l'ai oubliée complètement.

D'autre part, si le cas de Maritain ressemble à celui de Lamennais ou à celui de Montalembert, ce n'est là, il me semble, qu'une question très secondaire. Il est clair que, *prima facie* tant la condition de philosophe comme le dessein

que se propose Maritain de trouver une formule de conciliation entre l'Église et le monde moderne le rapproche plus de Lamennais que de Montalembert, mais de toute façon je crois que la coïncidence ou la non-coïncidence de Maritain avec le Lamennais de *L'Avenir* il faut l'étudier et résoudre d'après les écrits de l'un et de l'autre.

C'est ce que j'ai fait dans mon livre, et je regrette que vous n'ayez pas pu le lire, parce que vous y auriez trouvé les preuves de la coïncidence entre les cinq points que je ne fais qu'indiquer dans les articles dactylographiés que je vous ai envoyé. Vous auriez trouvé là, à la page 23, par exemple, la coïncidence de Maritain avec Lamennais par rapport au développement nécessairement progressif de l'histoire ainsi que ce qui se rapporte à "l'ambivalence de l'histoire de Maritain" à laquelle vous faites allusion.

Je vais me permettre de répondre ici tout spécialement à votre lettre du 26 décembre tout en regrettant d'avoir à le faire de mémoire puisque, comme je vous l'ai dit, cette lettre a été perdue.

Dans un article de *Balcón* du 9 août, je réduisais à cinq les coïncidences entre Lamennais et Maritain.

1° Le développement historique nécessairement progressif.

2° Qu'en conséquence le régime du Libéralisme qu'a inauguré la Révolution française comporte un progrès par rapport au régime du Moyen Âge.

3° Que, par conséquent, l'Eglise doit s'allier avec le Libéralisme.

4° Que le régime des libertés modernes et en particulier la liberté de professer publiquement n'importe quelle religion est chose nécessaire et conforme à l'esprit de l'Évangile.

5° Que le type d'ordre publico-social chrétien que doivent se proposer les catholiques c'est une cité où catholiques, protestants, agnostiques et athées puissent vivre fraternellement, sans que cette cité, comme telle, doive se déclarer catholique.

A tout ceci, vous dites qu'il existe de sérieuses différences entre Lamennais et Maritain par rapport à ces cinq points et en commençant par le premier, vous dites vous souvenir que Maritain n'admet pas le caractère nécessairement progressif de la société moderne, sinon qu'il parle d'un double progrès simultané, l'un dans le bien ou d'ascension, l'autre dans le mal, ou de chute.

1er Point. *Caractère nécessairement progressif de la société moderne.*

Par rapport à cela je réponds :

A. Que la pensée de Maritain coïncide presque à la lettre avec celle de Lamennais.

B. que la dualité de l'histoire enseignée par Maritain, loin de contredire le caractère nécessairement progressif des sociétés modernes, a été inventée pour le justifier.

A. Coïncidence entre Maritain et Lamennais.

Dans son article du 28 juin 1831 intitulé "*De l'Avenir de la Société*", Lamennais dit que :

> "Ce mouvement lui-même auquel tous les peuples de la chrétienté participant plus ou moins... il vient de plus haut, il part de Dieu, qui a voulu que la Société avançât perpétuellement vers un terme qu'elle ne peut atteindre sur la terre, mais dont elle doit s'approcher toujours ; et les doctrines d'erreur qui en ont à quelque degré, faussé la direction, l'ont bien plutôt entraîné qu'aidé et même elles l'auraient arrêté complètement, s'il était possible que rien l'arrêtât jamais."

Par conséquent Lamennais admet, fondé sur l'action providentielle le caractère nécessairement progressif des sociétés modernes, malgré les déviations et les égarements qui l'accompagnent.

Maritain dans "'*Les droits de l'homme*" p. 48, écrit :

> "On peut encore remarquer avec le même savant que quelle que soi leur croyance ou leur incroyance religieuse, les hommes qui admettent et ceux qui nient la *marche en avant de l'Humanité* dont il vient d'être question, prennent ainsi position sur ce qui est pratiquement décisif du point de vue de la vie des sociétés humaines. Au regard du royaume de Dieu et de la vie éternelle c'est l'acceptation ou le refus du dogme religieux qui fait la différence essentielle entre les esprits. Au regard de la vie temporelle et de la cité terrestre, dent l'acceptation ou le refus de la vocation historique de l'Humanité."

Et à la page 46 il avait écrit :

> "Telle est l'idée du progrès qui doit à mon avis se substituer à la fois à la notion illusoire du progrès nécessaire conçu à la façon de Condorcet, et à cette négation ou aversion du progrès qui prévaut aujourd'hui chez ceux qui désespèrent de l'homme et de la liberté, et qui est elle-même un principe de suicide historique".

Dans "*Christianisme et Démocratie'*, p. 53 il dit :

> que "l'histoire humaine ne tourne pas en cercle, mais est orientée vers un terme et progresse dans une direction. Le progrès n'est pas automatique et nécessaire, il est menacé et contrarié… il tend à faire passer les structures de la conscience et les structures de la vie humaine à des états meilleurs, et cela tout le long de l'histoire jusqu'à l'avènement du royaume de Dieu et de la terre des ressuscités qui est au delà de l'histoire".
>
> "Que vous croyez ou non à cet avènement c'est vers lui que vous vous tournez si vous croyez à la marche en avant de l'humanité".
>
> "Et ce qui est acquis en tout cas pour la conscience profane si elle ne vire pas à la barbarie, c'est la foi en la marche en avant de l'humanité".

De sorte que dans la pensée maritainienne l'histoire humaine progresse en une direction et si son progrès n'est pas automatique ni nécessaire puisqu'il peut être contrarié momentanément, il faut croire si on ne veut pas virer vers la barbarie, dans la **marche en avant de l'humanité**, parce que ne pas croire en elle comporte un suicide historique.

Pour sa part, Lamennais parlait des maux incalculables qu'entraîne la lutte, avec une vaine et funeste opiniâtreté contre l'invincible puissance qui pousse en avant le genre humain. (De "*L'Avenir de la Société*").

B. La dualité du progrès.

Vous remarquez, mon Révérend Père que Maritain parle d'une dualité du progrès lequel serait simultanément d'ascension dans la ligne du bien et de chute dans celle du mal. Je n'oserais pas affirmer que ce soit là le fidèle énoncé de la

pensée de Maritain exprimée dans *Religion et Culture*, p. 31 et suivantes, *Du Régime temporel*, p. 98 et suivantes, *Humanisme intégral*, p. 118, mais il est certain que Maritain sous le nom de "ambivalence de l'histoire" parle d'une dualité du progrès historique.

Dans "*Du Régime temporel*", p. 98, il écrit :

"Dénoncer une déviation spirituelle fondamentale dans une période de culture, ce n'est pas condamner cette période historique. On ne condamne pas l'histoire. Il serait aussi peu sensé de la part d'un chrétien de condamner les temps modernes, que de la part des rationalistes (qui ne s'en privent pas) de condamner le Moyen Âge. Un principe spirituel erroné porte des fruits inévitables : il faut déceler ce principe, avouer ces pertes. En même temps il y a un développement humain, une croissance de l'histoire, il y a, jointes à des maux certains, des acquisitions humaines qui ont une valeur comme sacrée puisqu'elle se produisent en dépendance du gouvernement providentiel, il faut reconnaître ces gains".

Maritain a recours à cette dualité de l'histoire précisément pour établir le caractère nécessairement progressif de la société humaine. Parce que, pour un vrai chrétien il n'y a qu'un seul vrai progrès, *simpliciter* dirions-nous, quand les choses humaines se conforment à la Sainte Eglise et, comme il est bien clair qu'avec la Réforme, la Révolution française et le Communisme, les sociétés modernes s'éloignent de l'Eglise, le chrétien devrait affirmer le caractère **régressif** de ces sociétés.

Pour éviter une affirmation si catégorique, Maritain invoque la loi de "ambivalence de l'histoire" et il soutient que la civilisation moderne se développe selon les desseins providentiels du Maître de l'histoire, et bien que

"Satan puisse à certains moments tenir la plume, alors c'est une lâcheté de ne pas voir et de ne pas appeler par son nom le mal qui est fait pour toujours ; mais c'est une sottise de ne pas comprendre aussi que parmi toutes les déformations, la ligne de l'être continue, le texte divin est encore lisible aux anges, un certain bien grand ou petit a été gagné (si minime soit-il qu'importe, Dieu l'a voulu)". (*Religion et Culture* p. 33).

Par conséquent, pour affirmer le caractère nécessairement progressif des sociétés modernes malgré leur éloignement de Dieu et de l'Eglise, Maritain a recours aux desseins providentiels de Dieu qui fait prospérer les peuples malgré la malice de l'homme.

Ainsi donc, la dualité de l'histoire loin de contredire, justifie le progressisme que j'attribuais à Maritain et dans lequel Maritain est d'accord avec Lamennais qui affirme cette même dualité de l'histoire selon les desseins providentiels de Dieu, dans son article de *L'Avenir* du 16 octobre 1830 et en particulier dans celui du 20 juin 1831*, De l'Avenir de la Société* où il écrit (p. 463) :

"Et qu'on n'objecte pas le caractère antichrétien, qu'ont manifesté en plusieurs pays, les révolutions modernes. La preuve que ce caractère est étranger à ce qu'elles ont de fondamental et de durable, c'est que, partout où elles le conservent, elles échouent après quelques instants de despotisme et d'anarchie. Elles ne s'affermissent que là où les catholiques s'en emparent et en font sortir la vraie liberté".

Et au commencement de l'article il a recours à la Sagesse infinie de la Providence qui,

"sans altérer la nature des gens libres, a ses lois qui conduisent le monde moral aussi, suivant un ordre de développement harmonieux et régulier, à ses fins particulières et à la fin générale de la Création".

2è point. *Que, en conséquence, le régime du Libéralisme qui a inauguré la Révolution française comporte un progrès par rapport au régime du Moyen Âge*.

Ce point-ci n'est que la conséquence bien claire du précédent, parce que sous les desseins providentiels du *Maître de l'histoire*, les sociétés modernes comportent un progrès sur la société du Moyen Âge, malgré leurs égarements ou leur caractère antichrétien.

Mais en même temps, le caractère progressif de la société humaine est le fondement, tant en Lamennais qu'en Maritain de toute sa construction sur le nouvel ordre social chrétien ou la nouvelle chrétienté. Parce que c'est là, la préoccupation de Lamennais, trouver la formule de conciliation entre l'Eglise immuable et les sociétés modernes. C'est pourquoi il écrit dans son article du 30 juin 1831, intitulé: *Ce que sera le Catholicisme dans la société nouvelle* :

"Le caractère du vrai comme du juste est d'être essentiellement invariable : la religion, loi parfaite de justice et de vérité, est donc *immuable* par son essence. Elle ne peut pas plus changer que la nature des êtres dont elle exprime les rapports. Mais, en demeurant toujours immuablement la même, il est aussi de son essence de revêtir successivement, soit dans l'intelligence de l'homme, soit dans la société extérieure, des formes diverses, à mesure que l'une et l'autre se développent sous son influence...

"Ainsi encore l'Eglise, sans que le principe et le fond de ses institutions variât réellement, se produisait, dans ses rapports avec la société publique, du temps de Charlemagne et de ses successeurs, sous des formes différentes de celles appropriées à ses commencements et aux siècles de persécution. En un mot, l'esprit humain, en se développant pénètre de plus en plus dans les profondeurs infinies des vérités divines, qui ne changent point ; et la société humaine, par un progrès semblable, tend à se spiritualiser de plus en plus, ou à se rapprocher de plus en plus de l'Eglise, qui modifie elle-même ses formes extérieures, ses modes de relation avec la société selon ce progrès."

Comme on le voit, Lamennais, enseigne ici que : s'il est vrai que l'Eglise est *immuable*, comme la société est *muable* et *progressive*, la relation entre l'Eglise et la Société publique doit être aussi muable et progressive.

On voit ici que cette thèse du mouvement progressif de la société humaine a été élaborée pour servir de fondement à la thèse de "*une chrétienté nouvelle*". Lamennais exprime ce point d'une façon très claire et péremptoire dans un article du 20 juin 1831 "*L'Avenir de la Société*" où, fondé sur l'immense développement en esprit et liberté des peuples modernes, il repousse les relations de l'Eglise et de l'Etat, sur la base de la paternité réelle ou de la concorde, du sacerdoce et de l'empire du Moyen Âge et le remplace par "un nouvel ordre social, fondé sur un immense développement de liberté". Il est bien clair que cette disposition exigée par la maturité des peuples modernes est supérieure à cette autre qui s'accommodait à l'enfance des peuples.

Maritain présente, le problème et la solution de la même manière.

"*Une chrétienté nouvelle* se demande-t-il, dans les conditions de l'âge historique où nous entrons doit-elle, tout en incarnant les mêmes principes (analogiques) être conçue selon un type essentiellement, (spécifiquement) distinct de celui du monde médiéval ? Nous répondons affirmativement à cette question. Nous pensons qu'un âge nouveau du monde permettra aux principes de toute civilisation vitalement chrétienne, de se réaliser selon un nouvel *analogué* concret". (*Humanisme Intégral*, p. 151).

Maritain repousse comme manquant d'actualité le régime médiéval des relations de l'Eglise et de l'Etat et le qualifie de "*Mythe de la force au service de Dieu*", et il soutient qu'il doit être remplacé par un autre essentiellement différent adapté à la maturité de l'âge et au progrès des peuples modernes qu'il appelle "le mythe de la réalisation de la liberté" (voir : *Du régime* p. 123 et *Humanisme Intégral* p. 156 et suivantes).

Le problème fondamental des relations de l'Eglise immuable avec la Société muable et progressive, Lamennais et Maritain le résolvent sur la base de *que le droit public ecclésiastique* qui soutient que dans la société chrétienne l'Eglise seule mérite protection et que les autres cultes peuvent, tout au plus, être tolérés pour éviter de plus grand maux sans qu'ils puissent invoquer aucun droit, est une vérité purement historique qui était bonne pour le Moyen Âge, alors que les peuples se trouvaient encore dans l'enfance, mais que, d'aucune manière, peut être maintenue à présent que les peuples, ont acquis de nouveaux droits par la prise de conscience et qui ont progressé en liberté. (*Humanisme intégral* p. 287, 22, 166, 189, 245, 256 et *Les droits de l'homme* p. 114).

C'est donc une erreur, et permettez que je vous le dise clairement, mon Révérend Père, que d'interpréter la pensée de Lamennais ou de Maritain comme s'ils acceptaient une condition amoindrie de l'Eglise dans la Société "comme une chose dont il convient de se contenter aujourd'hui pour éviter un plus grand mal". Non, mon Révérend Père, Maritain et Lamennais se voient forcés d'admettre cette condition comme un état meilleur puisqu'il répond à une condition meilleure et plus progressive de la société humaine.

Il est vrai que Maritain invoque comme point de départ pour cette construction de la nouvelle chrétienté, la division actuelle des croyances religieuses. (*Du régime* p. 75 ; *Humanisme intégral* p. 179) mais Lamennais fait la même chose (articles du 18 et 30 octobre 1830) ; il est certain aussi que, Maritain insinue que l'unité des croyances se réalisera plus tard. (*Humanisme intégral* p. 259-260) Lamennais l'assurait, lui aussi (13 octobre et 9 novembre 1830) ; mais l'un et l'autre considèrent définitivement achevé et bien achevé l'Etat chrétien comme l'enseigne la théologie catholique dans le traité "*De Ecclesia*" et comme l'exige la Bulle "*Unam Sanctam*" de Boniface VIII et "*Immortale Dei*" de Léon XIII.

La société vitalement chrétienne que les deux préconisent (Maritain : *Humanisme intégral* p. 179 et 181 ; Lamennais, 30 juin 1831) n'est pas la société chrétienne des documents pontificaux et que saint Thomas expose dans les chapitres XIV et XV de "*De Regimine Principum*" parce que celle-ci a pour loi fondamentale la reconnaissance publique des droits de Dieu et de l'Eglise et l'autre, au contraire, est "une cité chrétienne au-dedans de laquelle les infidèles vivent comme les fidèles et participent d'un bien commun temporel". (*Humanisme intégral*, p. 179) ; une cité, "assurant sur la base de l'égalité des droits, les libertés propres des diverses familles religieuses institutionnellement reconnues"; (*Les droits de l'homme*, p. 42), une cité, dans laquelle le culte catholique ne se trouverait pas dans "une situation juridique privilégiée, mais dans un droit égal chrétien, dans un droit égal inspiré de son propre esprit et dans une égale équité chrétienne qu'elle trouverait une assistance particulièrement appropriée à son œuvre." (*Les droits de l'homme*, p. 43).

On voit donc ici très clairement que **la nouvelle chrétienté, essentiellement nouvelle** et, par conséquent comme réclamée par une société arrivée à la maturité de Maritain et de Lamennais est comme **liée au progrès nécessaire des sociétés modernes**. C'est pourquoi Maritain soutient que

"immobiliser en une forme univoque l'idéal d'une culture digne de déterminer nos actions serait aller contre Dieu même, et lutter contre le gouvernement suprême de l'histoire." (*Problemas espirituales y temporales de una nueva Cristiandad*, p. 114).

Maritain prétend imposer une manière essentiellement nouvelle de concevoir la vie publique catholique parce que la Réforme, la Révolution française, le Libéralisme et le Communisme se sont produits déjà.

Alors les théologiens qui admettent le plan traditionnel du droit public ecclésiastique vont '"contre Dieu lui-même et luttent contre le gouvernement suprême de l'histoire". Ceux qui soutiennent l'actualité de *Unam Sanctam*, de *Immortale Dei* et de *Quas Primas* seraient aussi contre Dieu.

Ce qu'il faut remarquer contre Maritain et contre Lamennais c'est que, quand même elle serait vraie cette thèse de que les égarements modernes renferment des bénéfices et des acquisitions dans le plan providentiel et que demain nous aurons une chrétienté plus belle que la médiévale, nous l'aurons si on met en vigueur le droit public ecclésiastique et d'aucune façon, si on y renonce pour former une société d'égalité juridique pour toutes les croyances.

Ce qui est mauvais en Maritain et en Lamennais c'est cette conclusion qu'ils prétendent tirer, qu'il faut imposer un mode essentiellement différent de relations entre l'Eglise et l'Etat, ce mode qu'ils appellent le "Mythe de la réalisation de la liberté".

Par rapport à ceci, il convient de ne pas oublier les expressions catégoriques de Pie X dans sa lettre de condamnation du *Sillon* quand il écrit :

"La civilisation chrétienne n'a pas à être inventée, elle à existé et elle existe, il n'est question que de l'établir et de la restaurer sur ses fondements naturels et divins contre les attaques sans cesse renouvelées de cette utopie malsaine de la révolte et de l'impiété ; il ne faut pas se défaire du passé mais plutôt renouer les organismes brisés par la Révolution et les adapter, avec le même esprit dont ils étaient animés, au nouvel ambiant créé par l'évolution matérielle de la société contemporaine".

3[è] point. *L'Eglise doit s'allier au Libéralisme.*

Ceci est le 3è point des coïncidences signalées par moi entre Lamennais et Maritain. A ceci, vous répondez, mon Révérend Père, que pour Maritain, l'alliance doit s'effectuer avec "le progrès dans le bien" du libéralisme et non avec l'erreur.

Lamennais n'enseignait pas autre chose, c'est pourquoi en plus d'une circonstance il distingue entre le

> "libéralisme persécuteur que dominent les préjugés de la Philosophie du XVIIIè siècle" ou «l'ancien libéralisme qu'animent les idées de tyrannie» et le libéralisme véritable, éclairé, généreux, qui repousse toute oppression et qui veut fortement la liberté réelle, une liberté égale pour tous, entière pour tous. Unis à ce libéralisme loyal, les catholiques, seraient invincibles". (*Lettre au Père Ventura*, 12 février 1831).

Et ici même il reproche au Père Ventura de

> "Tout attendre des rois, tandis que nous, dit-il, nous attendons beaucoup des peuples qui, malgré ce qui leur manque encore et malgré la direction une et fixe dont ils sont privés, et que, bientôt peut-être ils recevront de Rome, quand la liberté aura prévalu, nous semblent être les instruments choisis par Dieu pour rétablir Son règne sur la terre".

Et dans son article de *L'avenir de la Société* il distingue la "vraie liberté" des "doctrines d'erreur" qui en ont, en quelque degré, faussé la direction.

4è point. *Que le régime des libertés modernes, spécialement la liberté publique du culte est chose nécessaire et conforme à l'esprit de l'Évangile.*

Vous dites, mon Révérend Père, que vous ne trouvez pas cette proposition en Maritain. Je puis vous répondre que vous ne la trouverez pas non plus en Lamennais, mais elle est **exigée par la logique** de la pensée de l'un comme de l'autre qui voit le type de société dans laquelle le pouvoir public accorde une liberté publique égale pour tous les cultes et toutes les croyances comme plus conforme au progrès humain, au droit naturel et à l'Évangile que le type de société où le pouvoir public exerce une protection pour le culte, quand même il serait véritable. Vous ne devez pas oublier que pour Maritain, le progrès des sociétés humaines, progrès dans le bien et par conséquent désirable, s'effectue par une émancipation de la personne humaine en face du pouvoir civil, au point de vue civil, économique et intellectuel. (*Les. droits de l'homme*, p. 44-46).

Il y a une "tension dynamique entre personne et société" (ibid. p. 45) de manière que l'affirmation de *droits* en la personne humaine exige une réduction des exigences de la société par rapport à la personne humaine. Les sociétés humaines prospèrent parce que la personne humaine acquiert la prise de conscience de ces droits naturels parmi lesquels se trouve la liberté publique d'exercer n'importe quel culte. En effet, à la page 103 de "*Les droits de l'homme*". Maritain écrit :

> "La conscience des droits de la personne a, en réalité, son origine dans la conception de l'homme et du droit naturel établie par des siècles de philosophie chrétienne. Le premier de ces droits est celui de la personne humaine à de cheminer vers sa destinée éternelle dans le chemin que sa conscience a reconnu comme le chemin tracé par Dieu. *Vis-à-vis de Dieu et de la vérité* elle n'a pas le droit de choisir à son gré n'importe quel chemin, elle doit choisir le vrai, pour autant qu'il est en son pouvoir de le connaître. Mais, vis-à-vis de *l'Etat*, de la *communauté temporelle* et *du pouvoir temporel*, elle est libre de choisir sa voie religieuse, à ses risques et périls ; sa liberté de conscience est un droit naturel inviolable."

Ce droit naturel inviolable en face de l'Etat, de professer n'importe quel culte est d'accord avec Lamennais qui n'admet pas non plus ce qu'il appelle la tolérance dogmatique, bien qu'il acceptât la tolérance civile.

> "Et en quoi cette liberté blesserait-elle, dit-il, soit la conscience, soit l'honneur ? Elle seule, au contraire assure leurs droits. Car d'une part elle laisse à chacun celui de croire tout ce qui lui paraît vrai et d'agir selon ses croyances en ce qui ne trouble pas l'ordre public ; et par conséquent, d'une autre part, en établissant la plus parfaite tolérance civile, elle n'enferme à aucun degré la tolérance dogmatique, qui n'est que l'absence de toute croyance et même de toute opinion. Ainsi le catholique ne renonce à aucun point de sa doctrine ; il la prêche, la défend, la propage par le raisonnement et la persuasion, reconnaissant le même droit au protestant, au juif, à toute secte quelconque soumise d'ailleurs aux lois du pays". (*Nécessité de s'unir*, 30 oct. 1830).

Remarquons que dans "*Du régime*" Maritain comme Lamennais emploie aussi dans le même sens, les expressions, "Tolérance dogmatique et tolérance civile"; et comme Lamennais ne mettait pas d'autre limite au respect des consciences, si ce n'est qu'on ne troublât pas l'ordre public, ainsi Maritain, dans une note à ce droit naturel de la conscience en face de l'Etat écrit :

> "A supposer que cette voie religieuse soit tellement aberrante qu'elle conduise à des actes contraires à la loi naturelle et à la sécurité de l'Etat, celui-ci a le droit de porter des interdictions et des sanctions contre ces actes, il n'a pas autorité pour cela sur le domaine de la conscience". (*Les droits*, en note, p. 103).

Par conséquent, si les personnes humaines ont le droit naturel inviolable en face de l'Etat de professer n'importe quel culte, il s'en suit que l'Etat n'a pas le droit d'empêcher le culte public des fausses religions ; il s'en suit de même qu'il doit s'abstenir de faire profession publique de la foi catholique parce que cela supposerait en quelque façon une pression sur le droit naturel, inviolable, des consciences.

Voilà, mon Révérend Père, **le libéralisme le plus authentique qui sert de base à la chrétienté nouvelle de Maritain** : voici le pourquoi de la haine du maritainisme à l'Espagne qui fait profession publique de la foi catholique, et voici pourquoi aussi, le maritainisme, inspirateur du *Mouvement Républicain Populaire de France* a plaidé pour l'introduction du **laïcisme** dans la nouvelle Constitution française.

C'est ici qu'il faut chercher le sens de ce "droit égal chrétien" de "*Les Droits*", p. 43, dans lequel il veut voir toutes les religions placées dans le même plan de la société civile.

Pour Maritain, c'est l'Évangile qui est le moteur des idées modernes comme il l'explique largement au chapitre intitulé "*l'inspiration évangélique et la conscience profane*" de son livre "*Christianisme et Démocratie*", p. 49-64 ; c'est aussi

l'Évangile qui a éveillé cette prise de conscience qui lui accorde, entre beaucoup d'autres, le droit naturel inviolable vis-à-vis de l'Etat, de professer n'importe quel culte dont il parle dans "*Les Droits*" (p. 103).

5è point. *Que le type d'ordre public social chrétien que doivent se proposer les catholiques est une cité, où catholiques, protestants, agnostiques, et athées, puissent vivre fraternellement sans que la cité, comme telle, doive se déclarer catholique.*

Ce cinquième point n'est pas autre chose que la conséquence des points antérieurs enseignés par Maritain et Lamennais. Et cela, non seulement comme une **nécessité de fait** comme vous l'affirmez, mais bien comme une **nécessité de droit aussi**. Bien que Maritain, tout comme Lamennais déplore la division actuelle des croyances et la considère comme un mal, **il soutient pourtant qu'une société qui respecte les droits de la conscience vaut mieux et est plus chrétienne, que celle qui respecte les droits de la vérité** ; la raison en est que cette société comporte un plus grand progrès exigé par l'inspiration de l'Évangile. Donc, de droit, une société comme la moderne, bien qu'on ait à déplorer la division religieuse, est préférable à une société sans division religieuse bien qu'ayant moins de liberté à cause de l'intervention du pouvoir public qui restreint les libertés, comme le fut la société médiévale. Préférables de droit et de fait les États-Unis et la France à l'Espagne qui se déclare ouvertement catholique.

L'erreur typique de Maritain, mon Révérend Père, comme le fut celle de Lamennais et du libéralisme catholique est de ne pas estimer à sa juste valeur la nécessité de que l'Etat se mette au service de l'Eglise et aux fins de l'Eglise. J'accepte que ceci doive faire avec précaution en tenant compte de la malice des temps, mais, s'illusionner avec une société qui marche dans le chemin de la vertu, subordonnée au bien surnaturel, sans que l'Etat procure ce bien, terrible illusion !

Non seulement parce que sans le pouvoir public on ne peut arriver à ce bien, mais parce que le pouvoir public ne peut jamais être neutre. **Si, par sa législation il ne procure pas un mode de vie catholique, il en procurera un autre anti-catholique**.

Voilà ce que je voulais vous dire, mon Révérend Père. Le Lamennais de *L'Avenir* n'enseigne rien d'essentiellement différent de ce qu'enseigne Maritain dans une série de livres où ces erreurs s'expliquent chaque fois d'avantage, depuis 1930. Je dois vous dire que, malgré toute le peine que vous vous êtes donnée, vous n'avez pas réussi à signaler cette différence essentielle. Je comprends que ma thèse puisse causer de la surprise mais tant qu'on ne signale pas cette différence essentielle, cette thèse demeure debout.

Mon livre, mon Révérend Père, est un **défi** à Maritain et à ses amis, afin qu'ils montrent cette différence essentielle.

Jusqu'à présent, quand on a prétendu signaler quelque différence, on a dû exagérer les erreurs de Lamennais pour diminuer celles de Maritain ; mais qu'on lise, à tête reposée, tout le Lamennais de *L'Avenir* et tout le Maritain des œuvres réfutées et l'on sera étonné des coïncidences. Qu'on lise aussi les discours et les écrits de Marc Sangnier et l'on verra qu'il n'a rien dit de plus grave que ce qu'a dit M. Maritain. Et cependant la lettre de condamnation du *Sillon* est là.

Je comprends que la conséquence de ceci est décisive : **si Lamennais et Marc Sangnier qui n'ont rien enseigné de plus grave que ce qu'enseigne Maritain ont été condamnés, les doctrines de ce dernier doivent aussi être condamnés par tout chrétien fidèle.**

Mon Révérend Père, laissez-moi vous prier d'examiner cette question en théologien soucieux de la vérité catholique, qui laisse de côté toute considération d'affection pour les personnes. Parque qu'ici est en jeu la doctrine du droit public ecclésiastique que vous défendez avec tant de fermeté dans "*De revelatione*" quand vous affirmez l'obligation de l'Etat de professer publiquement la vérité catholique.,

Recevez, mon Révérend Père, l'expression de mon affectueux dévouement dans le Christ.

JULES MEINVIELLE

QUATRIÈME LETTRE DU R.P. GARRIGOU-LAGRANGE, O. P.

Pour répondre à ma Lettre, le R.P. Garrigou-Lagrange, envoya très aimablement la copie de la Lettre qui s'était égarée et ajouta ce qui suit :

15 février 1947,

J'ai lu attentivement, monsieur l'Abbé, ce que vous m'avez écrit de nouveau. Je maintiens tout ce que j'ai écrit contre le Libéralisme dans le *De Revelatione* que je viens de rééditer : "Du devoir pour l'autorité civile de recevoir la Révélation divine suffisamment proposée, et comment elle doit accomplir ce devoir". La lecture de l'admirable Rapport de Donoso Cortés sur "le principe générateur des erreurs de nos jours", n'a fait que confirmer ma manière de voir.

On ne peut pas admettre la position prise par Montalembert dans ses *Discours de Malines* en 1863. L'Encyclique *Quanta Cura* du 8 décembre 1864, le montre clairement. Dans le *Dictionnaire de Théologie Catholique*, l'article "*Libéralisme*", surtout col. 585-591 l'établit de façon manifeste. Sur ce point nous sommes d'accord, comme sur la condamnation du *Sillon*.

Mais il y a cependant une différence, entre la position prise par Montalembert en 1863, et celle de Lamennais en 1831. En cette dernière le naturalisme commençait à imprégner toute la pensée de celui qui allait écrire les *Paroles d'un croyant.* Montalembert se soumit à la condamnation de 1832 et il maintenait sa soumission en 1863, sans voir cependant tout ce que demandait la doctrine de l'Église qui s'affirma de nouveau dans l'encyclique *Quanta Cura* en 1864.

RÉPONSE DE M. L'ABBÉ MEINVIELLE À LA QUATRIÈME LETTRE

A Buenos Ayres, 1 mars 1947.
Au R.P. Réginald Garrigou-Lagrange.

J'ai reçu votre lettre du 15 février dernier, dans laquelle vous me transcrivez la copie de celle du vingt-six décembre. J'ai lu attentivement l'une et l'autre et je n'ai d'autre chose à ajouter à ma réponse du 31 janvier, sauf l'examen d'un passage de votre lettre du 26 décembre, que j'avais négligé et qui dit :

"Ce que vous dites ensuite, M. l'Abbé, dans les feuilles dactylographiées, p. 10-12, sur le "christianisme terrestre" de M. Maritain, ne reproduit pas sa pensée. Il dit que

«des hommes appartenant aux familles philosophiques ou religieuses les plus différentes, peuvent collaborer à la tâche commune et pour le bien de la communauté terrestre, pourvu qu'ils acceptent pareillement la charte ou les données fondamentales d'une société d'hommes libres».

Il ne dit pas qu'ils puissent collaborer au christianisme terrestre dont vous parlez, ni même à la chrétienté."

Vous allez me permettre de vous répondre avec les points suivants :

1° L'intention de Maritain au sujet de laquelle vous vous rapportez, comporte une "universelle foi commune" sur "les données fondamentales" de la société qui produira une société plus antichrétienne que celle imaginée par Lamennais.

2° Cette cité, dans l'exposition de Maritain, s'identifie aussi avec son "christianisme terrestre".

3° Elle s'identifie aussi avec la "*Nouvelle Chrétienté*" qu'il propose dans son "*Humanisme Intégral*". Avec la justesse qu'il est permis dans les limites d'une lettre, je vais vous démontrer chacun de ces trois points.

1° *L'intention de Maritain à laquelle vous vous rapportez comporte une "universelle foi commune" sur les données fondamentales de la société qui produira une société plus antichrétienne que celle imaginée par Lamennais.*

Nous devons, d'abord, reconnaître, que l'intention de Maritain est dirigée à solutionner un problème très réel que présentent les sociétés modernes. Ces sociétés, divisées profondément par des croyances religieuses et philosophiques différentes, réclament quelque "*unité politique*".

Mais, quelle unité politique pourra-t-on leur donner ? Quelle communauté de vie ?

Pour mieux voir la solution proposée par Maritain, voyons d'abord les données et la solution de Lamennais. Lamennais étudie ce problème avec une profondeur aiguë dans l'article du 30 octobre 1830 de *L'Avenir*, dans lequel il écrit, entre d'autres choses :

"Figurez-vous une maison habitée, à ses différents étages, par un juif, un musulman, un protestant, un catholique ; certes leurs croyances et les devoirs qui en résultent sont trop opposés pour qu'il y ait entre eux une société réelle. Mais qu'ils craignent que des forcenés ne viennent incendier cette maison dont le toit les couvre tous, ou, à chaque triomphe d'un parti divers les égorger successivement, ou les persécuter, comme juif, comme catholique, le danger commun les unira, et, s'ils ne sont eux-mêmes aveuglés par un fanatisme féroce, ils n'hésiteront pas à s'associer pour leur défense mutuelle, association qui créera entre eux des rapports de bienveillance, lesquels rendront et plus faciles, et plus calmes, et plus efficaces, les discussions purement doctrinales sur les points qui les divisent. En tout cas, ils auront vécu, et vécu en paix".

Le problème réel que propose la convivence politique des hommes qui appartiennent à différentes familles philosophiques ou religieuses, est solutionné par Lamennais avec une "alliance" qui, "ne constitue pas une société véritable" (ibid), mais qui laisse à tous et à chacun, "la liberté réelle, une liberté égale pour tous, entière pour tous".

En parlant avec rigueur, il n'y aurait pas un bien commun humain, pour unir des hommes qui diffèrent si radicalement sur la fin et la conception de la vie humaine.

Comment peuvent-ils conspirer vers une fin humaine commune ceux qui diffèrent intellectuellement et effectivement sur la fin humaine commune ?

La confession de Lamennais de reconnaître qu'il n'y aurait pas de "société véritable", "société réelle" mais une "alliance", disons une simple coexistence, ou juxtaposition mécanique, est, par cela, très profonde.

Nous savons bien que la Sainte Eglise n'accepte pas, pourtant, comme de droit, cette solution proposée par Lamennais, et elle exige que, même dans ce cas de croyances philosophiques et religieuses si opposées, la société politique, comme telle, a l'obligation de se professer catholique, quoiqu'elle "accepte dans la pratique, l'existence de faux cultes dans l'Etat". (*Immortale Dei*).

Voyons maintenant, quelle est la solution proposée par Maritain. En partant du fait :

"que la société politique a différencié plus parfaitement sa sphère propre et son objet temporel et rassemble de fait, dans son bien commun temporel des hommes appartenant à des familles religieuses différentes" (*Les droits*, p. 41),

il cherche "une inspiration et une foi basique commune", une "philosophie", une "universelle foi commune", dans laquelle, "des hommes appartenant aux croyances philosophiques ou religieuses les plus différentes entre elles, pourront et devront coopérer à la tâche commune, pour le bien-être conjoint de la communauté, en fondant son accord sur les principes basiques d'une société d'hommes libres". (*El Pueblo*, dimanche 13 mai 1945).

Devant cette solution, le lecteur a le droit de se demander : quels sont les principes basiques qui font l'accord des matérialistes, d'idéalistes, d'agnostiques, des chrétiens et des juifs, des musulmans et des bouddhistes ?

Maritain répond :

"Il arrive ainsi que des hommes qui possèdent des points de vue religieux ou métaphysiques très différents et même opposés - matérialistes, idéalistes, agnostiques, chrétiens et juifs, musulmans et bouddhistes - peuvent être d'accord, non pas en vertu d'une identité de doctrine, mais par la similitude analogique des principes pratiques, portant sur les mêmes conclusions pratiques, et peuvent compartir la même philosophie démocratique pratique, s'ils ressentent une semblable révérence, pour la vérité et l'intelligence, la dignité humaine, la liberté, l'amour fraternel et la valeur absolue du bien absolu".

Qui seraient exclus de cette société d'hommes libres ?

Maritain répond :

"Si nous voulons considérer la question au fond, et nous ne craignons pas aux mots, nous devrions signaler ici que, où il y a de la foi (foi humaine ou divine), il y a aussi des hérétiques qui menacent l'unité de la communauté, soit-elle

religieuse ou civile. Dans la société sacrée, l'hérétique brisait l'unité chrétienne-religieuse. Dans une société laïque d'hommes libres, l'hérétique est celui qui corrompt "les croyances et les pratiques démocratiques communes, et le totalitaire est celui qui nie la liberté - la liberté de son prochain - et la dignité de la personne humaine, et le pouvoir moral de la loi."

"Mais la communauté démocratique devrait se défendre de lui, soit-il matérialiste, idéaliste, agnostique, chrétien ou juif, musulman ou bouddhiste, le maintenant éloigné de la direction, au moyen du pouvoir d'une opinion publique forte et bien informée, et même elle devrait le conduire à la justice quand son activité puisse mettre en danger la sécurité de l'Etat. Mais, avant tout et surtout, la démocratie devrait se défendre fortifiant partout une philosophie de la vie, les convictions intellectuelles et le travail constructif ; tout cela ferait impossible l'influence de tels hérétiques".

Mais, ici, on se demande, quelle "universelle foi commune" de coopération, peut s'établir entre des hommes, desquels quelqu'une admettent Dieu surnaturel, comme la fin de toute activité humaine, et d'autres, n'admettent d'autre réalité que la matière ? Comment peuvent-ils coopérer à la construction d'une même société politique (réalité morale dont l'édification dépend des fins de la vie humaine et aussi et surtout de la fin dernière) ceux qui ont des fins si différents et si opposés ?

En partant du fait de *l'identité* de la nature humaine, Maritain soutient que, quoi qu'il n'ait pas d'identité de doctrine, il peut y avoir, entre les principes et les doctrines *différentes*, une communauté

"de proportion, une communauté d’analogie, eu égard à la fin pratique en question, qui, de soi, tout en étant référée à une fin supérieure, est d'ordre naturel, et qui elle-même sans doute, est conçue par les uns et les autres, selon les perspectives propres de chacun, mais qui, dans sa réalité existentielle sera extraposée aux conceptions de chacun ; et qui, considérée ainsi, dans l'existence réelle, décevra dans une certaine mesure, tout en les réalisant, les conceptions particulières de chacun". (*Principes d'une Politique Humaniste*, p. 159).

"Non seulement donc, ce qui va de soi, des hommes ayant des convictions religieuses différentes, pourront collaborer à établir une technique, à éteindre un incendie, à secourir un affamé ou un malade, à faire obstacle à une agression. Mais encore, et c'est cela qui nous intéresse ici, il est possible, si la communauté d'analogie dont je viens de parler entre leurs principes d'action existe bien, qu'ils coopèrent, au moins et avant tout, à l'égard des biens premiers de l'existence ici-bas, dans une action constructive concernant la droite vie de la cité temporelle et de la civilisation terrestre et les valeurs morales qui y sont investies". (ibid, p. 159).

Cette communauté d'analogie, "n'intéresse pas seulement un nombre minimum de points de doctrine, mais s'enfonce dans toute la série des notions pratiques et des principes d'action de chacun. Ce n’est pas dans une équivoque qu'ils se rassemblent pour coopérer au bien de la cité humaine. C'est dans la communauté d'analogie entre principes, mouvements et cheminements pratiques impliqués par la commune reconnaissance de la loi d'amour, et correspondant aux inclinations premières de la nature humaine". (ibid, p. 167).

Telle est, exposée avec ses mêmes et textuels mots, la pensée de Maritain. Je ne crois pas nécessaire, R.P., de vous démontrer, que la cité temporelle qui résulte de cette commune et fondamentale coopération de matérialistes, idéalistes, agnostiques, chrétiens et juifs, musulmans et bouddhistes, est par sa nature **destructive de la civilisation chrétienne.** Vous savez bien que, selon *Immortale Dei*, *Il Fermo proposito*, la *Charte du Sillon*, la civilisation chrétienne surgit par la conformation de la vie publique des États à la Sainte Eglise. Mais il est peut-être opportun de rappeler, ce qu'à ce sujet j'écris dans mon livre *De Lamennais a Maritain*, p. 207.

Comment peuvent-ils coïncider, dis-je, dans la "fin pratique", dans "l'œuvre pratique" qui doit se réaliser, un catholique, et un matérialiste ? Le premier mettra comme le premier principe fondamental de la cité, "la souveraine autorité de Dieu sur la vie sociale, dont il est le Créateur et le seul Régulateur possible". (*Pourquoi Rome a parlé*, p. 200) ; le second mettra le purement matériel. Les deux pourront parler de "liberté", mais, pour l'un, la liberté ce sera la structuration de la cité d'accord aux lois divines, naturelles comme surnaturelles ; pour l'autre, ce sera tout ce qui donnera de l'épanchement aux instincts matériels de la vie... ; dans un cas et dans l'autre, "la fin pratique", l'effet pratique, sera tout à fait différent.

Une "fin pratique", une "œuvre commune" - je le soutiens avec Lallement, dont le passage est cité plusieurs fois par Maritain contre "*L'Action Française*" - à des catholiques et à des athées, ce sont les vérités dont les catholiques ont le dépôt qui, de fait, seront sacrifiées, n'étant pas proposées comme il le faudrait, c’est à dire, comme pierre angulaire, à des esprits dont elles devraient être l'objet premier". (*Pourquoi Rome a parlé*, p. 203).

Si le catholique, - je continue dans mon livre (ibid. 207) - a comme "fin pratique" de sa vie, Dieu aimé au-dessus de tout, comme la Sainte Eglise l'exige, sa vie citoyenne, la cité qu'il construira avec sa vie, sera telle que dans elle, Dieu sera le Premier Aimé et l’Eglise la Première honorée ;

si le matérialiste, a comme "fin pratique", les avantages matériels, sa vie citoyenne, *la cité qu'il construira avec sa vie*, sera telle que, dans elle, tout le matériel et charnel aura la première place, et ce qui concerne Dieu, sera à peine *toléré*.

Quoique tous les deux parlent et réalisent comme une "fin pratique" la liberté, l’égalité, la fraternité, ils seront en train de faire deux réalités si différentes comme une cité pour la gloire de Dieu, et l'autre pour la gloire de l'homme.

Cette cité qui surgit comme l'effet d'une action commune à matérialistes, idéalistes, communistes et catholiques, doit être, par sa nature de cité, nécessairement acatholique, ou, pour mieux dire, **anticatholique**. Parce que si la cause qui lui donne de l'existence est vraiment *commune* à des matérialistes et à des catholiques, c'est parce qu'elle est *propre* aussi du *matérialiste*, qui, pour sa condition, aura scellé de son matérialisme, l'effet produit.

Cette cité de Maritain est plus antichrétienne que celle imaginée par Lamennais. Parce que celui-ci, reconnaissait que la cité "libérale" propiciée par lui, était dépourvue de la *véritable base commune*, n'était pas en réalité une "société réelle", une société véritable". Maritain, en réclamant *cette base commune*, cette "universelle foi commune", doit forger

une société de nature anticatholique, c'est à dire, fondée sur une base commune anticatholique, ou en des principes dans lesquels communient les anticatholiques.

2° Cette cité, dans l'exposition de Maritain, s'identifie aussi avec son "christianisme terrestre".

Vous dites que Maritain "ne dit pas qu'ils puissent collaborer au christianisme terrestre dont vous parlez". Votre refus, si catégorique comme dépourvu de fondement, me surprend.

Parce que là est : "*Christianisme et Démocratie*", où Maritain expose clairement l'existence d'"un christianisme terrestre de gauche" différent de la Sainte Eglise et avec lequel doit s'identifier "la démocratie revivifiée, que nous tous désirons, et à laquelle peuvent coopérer des hommes appartenant à des credos religieux ou philosophiques différents… " (*El Pueblo*, 13 mai 1945). Là il dit, à la p. 43 :

> "Mais ce qui importe à la vie politique du monde et à la solution de la crise de la civilisation n'est nullement de prétendre que le christianisme serait liée à la démocratie, et que la foi chrétienne obligerait chaque fidèle à être démocrate ; c'est de constater que la démocratie est liée au christianisme, et que la poussée démocratique a surgi dans l'histoire humaine comme une manifestation temporelle de l'inspiration évangélique.
>
> Ce n'est pas sur le christianisme comme credo religieux et voie vers la vie éternelle que la question porte ici, c'est sur le christianisme comme ferment de la vie sociale et politique des peuples et comme porteur de l'espoir temporel des hommes ; ce n'est pas sur le christianisme comme trésor de la vérité divine maintenu et propagé par l'Église, c'est sur le christianisme comme énergie historique en travail dans le monde.
>
> Ce n'est pas dans les hauteurs de la théologie, c'est dans les profondeurs de la conscience profane et de l'existence profane que le christianisme agit ainsi, et parfois en prenant des formes hérétiques, ou même des formes de révolte où il paraît se nier lui-même, comme si les morceaux brisés de la clef du paradis, tombant dans notre vie de misère et s'alliant aux métaux de la terre, réussissaient mieux que la pure essence du métal céleste à activer l'histoire de ce monde.
>
> Il n'a pas été donné à des croyants intégralement fidèles au dogme catholique, il a été donné à des rationalistes de proclamer en France les droits de l'homme et du citoyen, à des puritains de porter en Amérique le dernier coup à l'esclavage, à des communistes athées d'abolir en Russie l'absolutisme du profit privé".

Alors par cette déclaration manifeste de Maritain, il existe un "christianisme ferment de la vie sociale et politique, et comme porteur de l'espoir temporel des hommes…", différent du christianisme comme trésor de la vérité divine maintenu et propagée par l'Eglise", qui peut prendre des "formes hérétiques ou même des formes de révolte", voulant signaler, avec cela, le caractère "chrétien" de la Révolution Française, et du Communisme.

Quelle relation doit avoir ce christianisme terrestre, différent de la Sainte Eglise, avec la démocratie ?

Il doit s'y allier et s'y identifier, vu que "la tragédie des démocraties modernes est qu'elles n'ont pas réussi encore à réaliser la démocratie (ibid, p. 31), précisément parce quelles ont voulu réaliser, sans ce christianisme, "cet idéal de vie commune qu'on appelle démocratie", "lequel vient de l'inspiration évangélique et ne peut subsister sans elle... (ibid, 33).

Alors la démocratie "revitalisée" qu'il préconise et dans laquelle entrent, avec une "universelle foi commune", les hommes de toutes les croyances, est une démocratie non seulement alliée, mais identifiée avec le christianisme terrestre dont il parle en ce livre.

3° Cette cité s'identifie avec la nouvelle chrétienté de Maritain.

Dans "*Messages*" Maritain dit :

"la semaine dernière j'ai parlé de nouvelle chrétienté. J'aurais pu parler, au même sens, de nouvelle démocratie. Car, à qui regarde au fond des choses, il apparaît qu'en dépit d'idéologies parasitaires et de malentendus tragiques, ce nom de démocratie, n'est pas autre chose que le nom profane de l'idéal de chrétienté". (p. 88)

Mais, il y a une raison plus profonde encore, pour cette identification. En effet, dans le chapitre V de son "*Humanisme Intégral*", Maritain étudie les caractères de "l'idéal historique d'une nouvelle chrétienté", de laquelle le cinquième est "l'œuvre commune" "à accomplir par la cité... pour une civilisation chrétienne, qui ne peut plus être naïve". (ibid, p. 217).

Là, en parlant de "la collaboration et de la participation des non-chrétiens à la vie d'une cité temporelle chrétiennement constituée (ibid, p. 220), il dit qu'on ne doit pas chercher un "*minimum doctrinal commun*, entre les uns et les autres, qui servirait de base à "une action commune"... mais que, «c'est à l'effectuation d'une œuvre pratique commune», que les uns et les autres sont appelés" (ibid. p. 220). Et il ajoute : "chacun s'engage et doit s'engager tout entier, et donner son maximum".

C'est à dire, que la "*Nouvelle Chrétienté*" de Maritain, surgit comme effet de l'action pratique commune de matérialistes, idéalistes, agnostiques, chrétiens et juifs, qui, "se sont engagés entièrement et au maximum", le matérialiste avec son matérialisme, l'idéaliste avec son idéalisme, le chrétien avec son christianisme, et le juif avec son judaïsme, et le communiste avec son communisme, à l'effectuation de cette nouvelle chrétienté.

Alors, ici, à propos de sa "Nouvelle Chrétienté", Maritain nous apprend exactement la même chose qu'il enseigne là sur la collaboration des croyants et non-croyants dans sa nouvelle démocratie revitalisée.

Tel est, R.P., ce que j'y voulais ajouter, pour compléter ma réponse à votre lettre du 26 décembre. Il apparaît plus en relief l'insolite gravité des positions de Maritain

Vous, R.P., qui avez si fortement combattu le modernisme dans vos livres du "Sens Commun" et de "Dieu", vous ne pourrez moins qu'employer votre grand savoir et votre grand amour à l'Église, pour défendre les fidèles de ces **enseignements modernistes, qui détruisent le droit et véritable ordre social chrétien**.

Dans "*Clairvoyance de Rome*", (p. 259), Maritain fait siennes ces magnifiques mots de Benoît XV :

"Au milieu des bouleversements actuels, il importe de redire aux hommes, que l'Église est, de par son institution divine, la seule Arche de salut pour l'humanité... Aussi, est-il plus opportun que jamais d'enseigner que la vérité libératrice pour les individus, comme pour les sociétés, est la vérité surnaturelle, dans toute sa pléni-

tude et dans toute sa pureté, sans atténuation ni diminution, et sans compromission, telle en un mot, que Notre-Seigneur Jésus-Christ est venu l'apporter au monde, telle qu'Il en à confié la garde et l'enseignement à Pierre et à l'Église".

C'est ceci, alors, ce qui peut sauver les sociétés, n'importent leurs formes politiques et non pas ce christianisme naturaliste qui peut prendre des "formes hérétiques ou même des formes de révolte".

Veuille Dieu que M. Maritain, retourne à la profession de ces grandes vérités "sauvegardiennes" qu'il professa dans sa "*Primauté du Spirituel*", dans son "*Antimoderne*" et dans "*Trois Réformateurs*".

Recevez, R.P., mes salutations et ma considération affectueuse en Jésus-Christ.

JULES MEINVIELLE

CINQUIÈME LETTRE DU R.P. GARRIGOU-LAGRANGE, O.P.

Le R.P. Garrigou-Lagrange, envoya une cinquième Lettre dans laquelle il exprimait ce qui suit :

Rome 21 mars 1947. Angélico, 1 Salita del Grillo.

Monsieur l'Abbé,

J'ai bien reçu votre lettre du 1er mars 1947. Cette controverse touche à beaucoup de problèmes très complexes au point de vue théologique, juridique, historique ; le temps me manque pour la suivre de loin. Aussi je n'exige pas la publication de la 3è lettre que je vous ai écrite, celle que vous aviez perdue et dont je vous ai envoyé une copie.

Ce que je me proposais avant tout, c'était de vous faire savoir que vous n'auriez pas dû publier, sans me consulter, ma première lettre relative à votre livre, surtout en accentuant ma pensée par le commentaire dont vous l'avez accompagnée. De plus, comme je vous ai fait connaître la différence fondamentale qui existe pour moi entre la position de Lamennais et celle de M. Maritain, je vous demande de ne pas user contre lui, en cette polémique, de ce que je vous ai écrit.

Agréez, je vous prie, Monsieur l'Abbé mes salutations avec le vif désir de concilier en ces difficiles questions les exigences de la vérité et celles de la charité.

FR. RÉGINALD GARRIGOU-LAGRANGE.

RÉPONSE DE M. L'ABBÉ MEINVIELLE A LA CINQUIÈME LETTRE

Dans une nouvelle Lettre j'ai étudié les périls du maritainisme qui, sous le prétexte d'une philosophie de la culture altérait dans la théorie et dans les faits la substance du mot "chrétien" et par conséquent du christianisme.

Buenos Aires, le 10 avril 1947.

Au R.P. R. Garrigou-Lagrange, O. P

Mon cher Père,

J'ai bien reçu votre lettre du 21 mars 1947, et je regrette beaucoup que vous ne puissiez dédier à ce problème l'attention qu'il mérite. Vous dites très justement que "cette controverse touche à beaucoup de problèmes très complexes au point de vue théologique, juridique, historique". En réalité, **le "maritainisme" comporte une profonde et dangereuse altération de l'histoire, du droit et de la théologie catholiques.**

Jusqu'à la Révolution Française l'altération du christianisme ne s'effectuait que par une attaque directe, plus ou moins manifeste, contre l'énoncé spéculatif des vérités dogmatiques et morales. Par conséquent on troublait aussi la vie chrétienne, tant publique que privée.

Mais avec le triomphe de la Révolution Française, l'impiété parvint à imposer dans le cœur de l'Europe chrétienne une forme impie de vie qu'on baptise du nom de civilisation moderne, ou simplement de civilisation. Jusqu'alors l'esclavage et les ténèbres, après, la liberté et la lumière sur les peuples.

Que fera l'Eglise ? Elle, qui par sa nature doit prendre contact avec la vie même des peuples, pourra-t-elle vivifier cette civilisation, surgie de l'impiété et nourrie par elle ? Si elle ne le fait pas, elle devra s'éloigner de la vie ; et si elle le fait elle devra s'allier avec l'impiété. Mais, quelle est cette association entre la lumière et les ténèbres ? ou quel accord entre le Christ et Bélial ? (II Cor. VI, 14).

Tel, ce terrible problème que doit affronter l'Eglise dans tous les peuples chrétiens, comme conséquence de la Révolution Française. Et il n'est pas nécessaire de dire que l'Eglise ne peut s'allier avec la civilisation moderne, car ce serait un blasphème d'affirmer que le Christ peut pactiser avec Bélial.

Maritain, l'ancien Maritain, a écrit son *Antimoderne* pour le démontrer et l'Eglise ferme le *Syllabus* avec la condamnation de cette proposition : "Le Pontife Romain peut et doit se réconcilier et transiger avec le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne".

Mais il ne manque pas de catholiques qui avec une bonne intention et pressés par la nécessité apostolique de se mettre en contact avec la vie réelle des peuples modernes qui prêchent cette alliance. Lamennais fut le premier qui intenta cette chose, et son programme de *L'Avenir* n'est que l'alliance de l'Église avec le monde moderne. Lamennais ne prêchait aucune doctrine nouvelle sinon qu'il proposait une nouvelle ligne d'action dans les relations de l'Eglise avec la vie publique des États. Naturellement que cette alliance devait emmener, par conséquence une altération de la vie de l'Église. Pour cela, la réponse de l'Église à Lamennais lut sa condamnation dans *Mirari Vos*.

L'intention de Lamennais fut renouvelée plusieurs fois, les unes en forme plus ou moins modérée, les autres en forme agressive. Montalembert fut un catholique libéral, relativement modéré. Mais il ne se livra pas du *Syllabus*, ni de *Quanta*

Cura. Le mouvement du Sillon, au commencement du siècle, offrait un programme d'alliance beaucoup plus vaste. Il fut aussi condamné par Pie X.

Aujourd'hui, Maritain, avec sa "*Nouvelle Chrétienté*", ou son "*Humanisme Intégral*", ou la "*Démocratie revitalisée*" ou la "*Cité fraternelle*" se propose le même vaste programme d'alliance que celui de Lamennais et de Marc Sangnier. La seule différence introduite sont les termes du problème. Maritain, philosophe thomiste, désireux d'apporter le thomisme à la vie, à l'existence concrète, construit son programme en termes d'une "philosophie de la culture".

C'est ici, R.P., ou l'on trouve le **subtil et trompeur**, le terriblement subtil et trompeur du maritainisme. Parce qu'avec le prestige que le thomisme a acquis dans les milieux ecclésiastiques, avec la nouveauté que les problèmes de la culture ont acquis dans les milieux intellectuels de l'actualité, le maritainisme se présente comme solution au terrible problème que la Révolution Française a ouvert à l'Eglise. Le maritainisme prétend construire **une culture qui sans laisser d'être *moderne*, soit à la fois catholique.**

Maritain alors ne repousse pas *directement* aucune vérité dogmatique ou morale de la Sainte Eglise. Directement et, dans le pur plan spéculatif, il les accepte toutes. Mais il offre, en échange, une ligne de conduite pratique d'action sociale catholique qui est *autre*, essentiellement diverse, de celle pratiquée par l'Église. Premièrement il ne propose rien de différent pour être cru sinon une chose différente pour être *pratiquée*. Mais cette chose différente pour être pratiquée, doit enfermer une conception de la vie, aussi diverse pour être professée. Parce que *velis nolis* l'action de l'homme dépend de ce qu'il pense. Donc, si c'est une *chose différente*, si c'est *autre chose*, il introduit une **nouveauté** dans le Dépôt Sacré de la Révélation.

Ici apparaît la **gravité** de la tentative de Maritain. Parce que comme l'enseignent les théologiens, **fausse doctrine** dans le style des Saints Livres c'est appeler **autre doctrine** ; pour cela saint Paul écrit à Timothée : "Je t'ai recommandé, en partant pour la Macédoine, de demeurer à Ephèse, enfin d'enjoindre certaines personnes de ne pas enseigner une autre doctrine, *ne aliter docerent*. (I Tim. ı, 3).

Ainsi, Maritain renouvelant encore dans cela la tentative de Lamennais et de Marc Sangnier, en introduisant une *autre* Règle de conduite sociale catholique, par les connexions nécessaires que le pratique a avec le spéculatif et le social avec l'individuel, doit proposer un **autre Évangile** que celui de Jésus-Christ. En d'autres termes, **la philosophie de la culture de Maritain n'est pas catholique**.

C'est pour cela, R.P. que dans le maritainisme il y a une très grave altération de la parole "chrétien". Comme je vous l'ai démontré amplement dans ma lettre antérieure, "chrétien" dans son vocabulaire n'est pas celui qui professe la foi dogmatique de l'Eglise, sinon celui, croyant ou non croyant, qui accepte "la charte ou les données fondamentales d'une société d'hommes libres" (*El Pueblo*, 13 mai 1945). Charte qu'il expose largement dans "*Les Droits*" et *dans "Christianisme et Démocratie*" et qui consiste dans "la reconnaissance et la victoire de toutes les libertés, libertés spirituelles, libertés politiques, libertés sociales et ouvrières" (*Les Droits*, 134) entre lesquelles il faut citer comme première et fondamentale la liberté civile des cultes. (ibid. 103).

Ainsi, la parole "chrétien" acquiert un sens idéologique de résonances *affectives* complètement diffèrent de celui qu'il a dans la Sainte Eglise, parce qu'il peut s'appliquer à "des rationalistes qui ont proclamé en France les droits de l'homme... et à des communistes athées qui ont aboli en Russie l'absolutisme du profit privé" (*Christianisme et Démocratie*, p. 44).

Le mouvement du Sillon altéra dans la même forme le sens du mot "chrétien" quand il "prétendait, en effet, réaliser "un nouveau centre moral" en ralliant toutes les forces qu'anime consciemment ou inconsciemment l'esprit chrétien". (*Le Sillon,* 10 février 1907). Les sillonistes faisaient appel à tous ceux, dirent-ils "qui partageant notre foi positive on non, sont véritablement animés de notre idéal chrétien, et seuls capables dès lors d'apporter à la Démocratie un sens réel de la justice et de la fraternité". D'autre part, ils rejetaient tous ceux, catholiques ou non, qui n'ont rien compris à la répercussion de l'idéal chrétien dans le domaine politique et social. "Toutes les autres classifications, ajoutaient-ils, sont artificielles et néfastes à l'Eglise" (N. Ariès, *Le Sillon*, p.159, Paris, 1910).

Ici, dans cette **altération** du mot "chrétien" vous avez, R.P. la raison profonde pourquoi le maritainisme s'entend avec matérialistes, idéalistes, communistes et juifs, mais ne s'entend pas, en échange, avec les catholiques qui acceptent seulement le plan de la civilisation chrétienne de la *Immortale Dei*.

Ceci explique pourquoi le maritainisme produit nécessairement une secte dans le champ catholique. Le phénomène est très clair

- en France où s'est crée ce catholicisme "suspect" de *Esprit*, *Témoignage chrétien*, *Temps Présent*, et des catholiques qui se livrent à la chasse de "collaborateurs" et qui ont plaidé pour l'inclusion du **laïcisme** dans la Constitution actuelle;
- en Argentine, où le groupe maritainiste si minuscule comme insignifiant, a fait alliance avec tous les éléments de gauche, et a causé et aiguisé la campagne contre de respectables prêtres, religieux et évêques, dans les colonnes de journaux impies comme *Antinazi*, *Argentina Libre*, *La Vanguardia*. Le fait significatif qui mérite de se détacher est que dans le récent débat de l'Enseignement Religieux, à la chambre des Députés, tous les adversaires ont recouru au penseur catholique Maritain ;
- au Chili, le maritainisme a infecté les séminaires, les milieux d'éducation catholique et les organisations d'Action Catholique et a produit le parti "catholique" de gauche, appelé "*Falange*", lequel ne sert sinon pour affaiblir la résistance au communisme parce qu'invariablement il l'appuie avant les autres partis ;
- en Uruguay, le maritainisme a infecté aussi les milieux et organisations catholiques jusqu'à intriguer pour que le Gouvernement rompe les relations avec l'Espagne ;
- au Brésil il a produit le même affaiblissement des forces catholiques au profit du communisme ;
- à Costa Rica, un haut dignitaire de l'Eglise, formé à la lecture de Maritain, avance, au grand scandale des catholiques, une politique de Front Populaire.

- Et de même dans d'autres pays.
Par ceci, vous voyez, R.P. comment aussi dans les fruits le maritainisme est un **nouveau christianisme**.

Et ici se présente cette grave question, que vous avez insinué : si le maritainisme est si grave, puisqu'en des termes de culture et de vie, il produit une altération du christianisme, que doit faire le théologien qui a une très grave obligation de défendre l'intégrité des vérités révélées ?

Peut-être, par une charité mal entendue ou pour sauver le prestige et les mérites incontestables d'un philosophe catholique, laissera-t-il l'erreur infester le champ de l'Eglise ?

Je suis d'accord avec vous, R.P., qu'il est nécessaire de "concilier en ces difficiles questions les exigences de la vérité et celles de la charité".

Mais **n'est-ce pas la charité qui nous oblige à employer toutes nos énergies pour le défense de l'intégrité de la vérité chrétienne ?**

N'est-ce pas l'apôtre qui nous presse et dit : "prêche la parole, insiste à temps et à contretemps... car il viendra un temps ou ne supporteront la saine doctrine" (II Tim. IV, 1) ?

N'est-ce pas le même apôtre qui nous signale la fidélité à **maintenir les enseignements traditionnels**, *tenete traditiones*, (I Tes. II, 14), comme garantie contre l'Antéchrist, le fils de perdition ?

Pour ceci, R.P., la plus grande faveur qui se peut et se doit à M. Maritain et aux fidèles qui le suivent ce n'est pas lui donner une vaine espérance que sa doctrine sera peut-être acceptable, mais au contraire, leur montrer comme le demande la vérité, qu'elle ALTÈRE GRAVEMENT LA SUBSTANCE DE LA VIE CATHOLIQUE. C'est, R.P., l'unique manière de concilier les exigences de la vérité et celles de la charité.

Je vous prie, R.P., de me pardonner l'ardeur que je mets dans cette affaire. Mais j'entends qu'il n'y a aujourd'hui, un plus grand danger que, celui-ci pour le Sainte Eglise, parce que - diminuée comme elle se trouve la vérité entre les hommes - *diminutae sunt veritates a fillis hominum* - le maritainisme qui s'offre comme expression moderne d'une culture catholique, mais qui n'est en réalité qu'une perversion du christianisme, ronge au-dedans même de l'Église, la substance de notre foi.

LE MARITAINISME N'EST PAS UNE OPINION, PLUS OU MOINS ACCEPTABLE ; C'EST UNE ERREUR PLEINEMENT CONDAMNÉE DANS *MIRARI VOS, QUANTA CURA* ET DANS *LA CHARTE DU SILLON*.

Considérant l'importance qu'a ce problème et encore dans le but de satisfaire le désir que vous manifestiez dans votre troisième lettre du 26 décembre 1946, que la dite lettre soit publiée, j'ai envoyé à l'imprimerie tout cet échange de lettres. Elles paraîtront avec la plus grande fidélité et dans l'ordre rigoureux de dates. Pour cela, je vous prie, si vous avez quelque chose à ajouter, que vous me le fassiez savoir à temps.

J'ai l'honneur et le grand plaisir de présenter à V. R. l'expression très sincère de mes sentiments.

JULES MEINVIELLE

TABLE DES MATIÈRES

NIHIL OBSTAT
José Maria Ponce de Leon, S. J.
Buenos Aires, 1er juillet 1947

IMPRIMI POTEST
Antonio Rocca Obispo titular de Augusta y Vic. Gen.
Buenos Aires, 1er juillet 1947